

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

L'intouchable droit de grève

par Roger HAGNAUER

Objecteurs et objecteurs

par Robert LOUZON

Le congrès des instituteurs

par Raymond GUILLORÉ

Economie d'affameurs

par Jean FONTAINE

et

Le testament de Lénine

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois	8 F
Un an	15 F
EXTERIEUR	
Six mois	10 F
Un an	18 F

Le numéro : 1,50 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 485 - Juillet-Août 1963

L'intouchable droit de grève	R. HAGNAUER
Notes d'Economie et de Politique : Une leçon d'internationalisme. — L'Algérie est-elle en avance sur la Yougoslavie ? — Objecteurs et objecteurs. — Cilveden était un claque. — Ce pauvre Marx a bon dos !	R. LOUZON
Chronique de l'union des syndicalistes : Revenons au congrès de la C.F.T.C. — Première atteinte au droit de grève. — « Nous consommons trop »	R. GUILLORE
La voix des syndicalistes de la Loire : Con- fusions et contradictions	U. THEVENON
Une voix de la Loire-Atlantique : Que veut la fausse gauche ?	P. DEHAN
Le congrès du Syndicat National des Ins- tituteurs ?	R. GUILLORE
Le testament de Lénine.	
Economie d'affameurs	J. FONTAINE
Parmi nos lettres : La situation en Algérie (Un camarade algérien). — Nouvelle let- tre d'Oran (Un exilé volontaire). — Op- timisme (F. Leunois). — Sur le lycée Simone Weil (Un vétéran de l'athéisme).	
La nouvelle opposition algérienne.	
Exploits et rêves carolingiens	R. HAGNAUER
Cuba et le règne du droit.	

ENTRE NOUS...

Il y a trois ans, nous nous réunissions au colombarium du Père-Lachaise, autour des cendres de Pierre Monatte. Cette année nous ne publierons pas, pour l'anniversaire, de pages inédites du fondateur de la R.P. Le dépouillement de ses archives, mené avec toute la conscience et tout le respect souhaitables, ne peut être soumis aux servitudes de notre publication régulière. Monatte n'aimait pas le travail bâclé. Cette vertu nous fut préjudiciable, car s'il avait été moins exigeant pour lui-même, il nous aurait laissé plus d'ouvrages achevés. Ce serait cependant trahir sa mémoire que de ne pas se montrer aussi exigeants que lui-même dans l'examen et l'utilisation de ses archives.

Au reste, ici à la R.P., nous n'avons rien à craindre de l'épreuve du temps. Monatte ne s'est jamais détaché de l'actualité ; il suivait les événements avec une vigilance qui n'a jamais diminué. Mais il avait aussi le don extrêmement rare de ne jamais séparer le moment présent du passé qui le conditionnait et de l'avenir qu'il annonçait. Lorsqu'on aura établi le bilan complet de ce qu'il a dit et écrit pendant soixante ans, on comprendra mieux le mouvement ouvrier et on dégagera d'une évolution si déconcertante, aux accidents tragiques, les vertus essentielles qui caractérisent l'humanisme ouvrier.

Mais si cette année nous ne pouvons offrir à nos lecteurs une manifestation solennelle du souvenir, nous leur offrons chaque mois les fruits de l'héritage de Monatte.

D'abord parce que la plupart de rédacteurs de la R.P. ont été directement ou indirectement formés

par lui. Ensuite parce que si les anciens nous restent fidèles, c'est parce qu'ils retrouvent ici l'âme de Monatte. Enfin parce que nous ne cessons pas de nous référer à lui lorsque nous discutons des problèmes actuels, lorsque nous débattons du contenu de la R.P.

Il serait prétentieux et vain de vouloir le remplacer. Mais ceux qui ont travaillé avec lui, près de lui, ne peuvent rien entreprendre sans tenter de deviner ce qu'il en penserait.

Il y a cependant, hors de la rédaction, un moyen de prouver que l'on pense à Monatte. Nous avons souvent rappelé qu'il attachait une importance essentielle aux besognes administratives. Il aimait trop le travail sérieux pour ne pas apprécier une comptabilité bien tenue. Mais un bon comptable ne suffit pas pour administrer un syndicat. Il faut un militant. Et pour une revue comme la nôtre, où chacun accomplit bénévolement toutes les besognes de rédaction, de « cuisine », d'administration, c'est un effort coopératif qui s'impose pour l'administration comme pour la rédaction.

Organiser la diffusion de la revue par corporation et par département, organiser la prospection des abonnés, rechercher à la fois les sujets qui intéressent les jeunes et accrocher le militant qui doit devenir un collaborateur, un abonné, un ami, un défenseur... ces tâches ont préoccupé Monatte depuis la fondation de « La Vie Ouvrière » en 1909 jusqu'à son dernier souffle. C'est en accomplissant ce qu'il souhaitait que nous prouverons notre fidélité à sa mémoire.

L'INTOUCHABLE DROIT DE GREVE!

Lorsque paraîtra ce numéro de la R.P., on sera probablement fixé sur le sort réservé au projet de loi réglementant le droit de grève dans les services publics. Si nous étions soumis aux impératifs de l'actualité, nous serions tenus d'attendre l'information de dernière heure, de préparer la manchette sensationnelle ou de réserver notre jugement jusqu'à la conclusion de l'affaire. Nous ne ressentons pas ici la hantise du journaliste qui, pour vendre son papier ne compte que sur l'effet de surprise. Mais depuis que la R.P. existe nous avons souvent souffert de la contradiction entre les servitudes du militant qui doit saisir le point décisif au moment décisif ; et celles du commentateur qui attend la fin d'un processus pour en éclairer les effets.

Cependant, c'est sans aucune gêne que nous formulons ici nos observations sur le projet de loi. Quelles que soient la valeur et la portée attribuées à celui-ci, on peut prévoir à coup sûr — d'abord que dans le régime actuel, les législateurs ne peuvent que sanctionner une détermination gouvernementale définitivement fixée — d'autre part qu'aucun texte légal ne peut résoudre les conflits ou même en modifier le caractère fondamental. Dans la majorité des cas, c'est sans aucun scrupule légaliste, sans aucune référence à la légalité, que le gouvernement a tenté de contrarier ou de briser une grève dans les services publics — que les syndicats ont déclenché et mené à son terme une action revendicative.

LE GENDARME ET LE COMPTABLE DE L'ETAT IMPERIAL

Ce qui compte essentiellement en cette affaire, c'est ce que veut et peut le gouvernement — ce que les syndicats envisagent, non pour intervenir dans un débat limité et vain, mais pour organiser et discipliner l'action dans les services publics, en respectant les intérêts généraux de la classe ouvrière.

« Le Monde » du 6-7-63 publie une analyse du projet de loi, comportant trois points essentiels :

1) *Préavis de 5 jours avant la cessation collective du travail.*

2) *Consultation des organisations syndicales les plus représentatives, dans le cas d'une menace de grève.*

3) *Sanctions administratives frappant toute grève illégale. Retenue minimum d'une journée complète, quelle que soit la durée de l'interruption de service.*

Un historien futur exhumant ce texte sans évoquer le « contexte », le négligerait probablement, le jugeant secondaire et accessoire.

Le gouvernement, malgré ses prétentions autoritaires, la volonté de son maître impérial de personnifier à la fois l'ordre, la stabilité, l'unité nationale, le prestige de l'Etat, le progrès économique et social, la grandeur omnipotente et invulnérable, a provoqué des troubles et des perturbations exceptionnels et inouïs non seulement dans le fonctionnement des services publics, mais encore dans la vie et l'activité des institutions que les guerres et les révolutions avaient à peine ébranlées : l'Université, l'Armée, la magistrature. Et appelé à sanctionner et à prévenir des désordres que le public avait spontanément et violemment condamnés,

Jupiter descend de son olympe avec, au lieu de foudres, un chronomètre, du papier timbré et une règle à calculer...

Si encore, ces modestes instruments se présentaient avec les avantages de la nouveauté, de l'insolite... ! Le préavis est déjà respecté dans la SNCF et chez les agents de la navigation aérienne. La consultation des syndicats représentatifs s'impose naturellement, dans le cas d'un conflit même strictement limité et aucun administrateur vigilant ne manque d'y recourir. Le statut de la fonction publique a généralisé une procédure disciplinaire établie depuis près d'un demi-siècle dans le cas d'interruption de travail non motivée ou illégale et la retenue minimum de la journée s'applique dans la fonction publique, depuis le décret du 6 juillet 1962. Vingt-quatre ans auparavant, pour sanctionner la grève générale du 30 novembre 1938, on nous retenait arbitrairement les 8/30 de notre traitement mensuel : pour punir une interruption de service d'une journée, on nous obligea à travailler une semaine *gratuitement* !

Deux observations assez paradoxales pourraient conclure un examen « abstrait » et objectif du projet de loi. Il s'agit sans doute d'interdire à la fois « les grèves-surprises » et « les grèves sauvages » — celles qui éclatent sans avoir été annoncées (1), celles qui ne sont pas engagées par les organisations syndicales représentatives — Il s'agit donc de contrarier à la fois la spontanéité à la base et aussi les explosions d'égoïsmes « catégoriels ». Ce qui, dans les deux cas, semble confirmer les thèses des directions syndicales et renforcer l'autorité de celles-ci.

D'autre part, la retenue minimum d'une journée équivaut sans doute à une sanction illogique et arbitraire. Mais n'est-ce pas un encouragement à allonger toute interruption de travail jusqu'au minimum d'une journée ?

Aussi l'invitation involontaire à revenir à la conception traditionnelle de la grève, non pas manifestation rituelle et symbolique, mais refus concerté du travail *sans limitation de temps jusqu'à satisfaction des revendications présentées, impliquant des sacrifices personnels* qui ne peuvent être compensés que par la prévoyance syndicale et la solidarité ouvrière, non par l'indulgence ou la générosité patronale.

Les événements qui ont provoqué cette initiative gouvernementale expliquent-ils l'inten-

(1) L'affaire n'est pas nouvelle, quoi que dise M. Jacques Fauvet (« Le Monde » du 29-6-63). La prévention des grèves-surprises avait déterminé des projets d'arbitrage obligatoire (ou subsidiairement de conciliation obligatoire) avant la guerre de 1914. La Ligue Syndicaliste en discutait dès sa fondation il y a trente-cinq ans, et de bons militants, alarmés par l'aventurisme des « bolchevistes » se révélaient hostiles à la grève-surprise. On en discuta encore, en 1937 et avec l'approbation de Jouhaux on introduisit même dans la loi une sorte de recours obligatoire à la conciliation. Cependant les syndicalistes se sont toujours refusés, surtout dans l'industrie privée, à renoncer à l'effet de surprise qui parfois suffit pour assurer le succès d'une bataille.

Quant aux grèves sauvages, elles ont secoué les organisations les plus centralisées et les plus disciplinées : les Trade-Unions, la centrale allemande, l'A.F.L. américaine. Ce qui veut dire qu'aucune autorité légale ou statutaire ne peut les abolir.

tion de concilier la prévention de désordre, la satisfaction de l'opinion publique, le respect de la « doctrine » syndicaliste ? Ou bien passivité d'hier et pauvres résolutions d'aujourd'hui traduisent-elles une arrière-pensée encore obscure ?

Rappelons sommairement les faits :

La « grille des salaires » proposée par la direction de la RATP avait été jugée inacceptable pour l'ensemble du personnel d'exécution ; elle se heurta dès qu'elle fut connue à l'opposition de tous les syndicats (2).

Mais, le mercredi 26 juin, sans aucun examen d'ensemble de la situation, avant toute tentative d'unité d'action, le trafic est interrompu pendant deux heures sur les lignes 1, 2, 8 du métro. Le syndicat cégétiste et le syndicat autonome des chefs de train, lancent l'ordre d'une interruption de service de durée variable, les mercredi 26 et jeudi 27. En fait sur une dizaine de lignes, il ne circula le jeudi 27 qu'une rame par heure, quatre rames par heure sur des lignes plus favorisées. Sur les lignes 3, 4 et 12, le trafic fut complètement interrompu. L'alourdissement démesuré de la circulation « en surface », une pluie presque ininterrompue, l'interdiction de passer dans les voies empruntées par le cortège du roi du Maroc, la mobilisation du service d'ordre pour assurer la sécurité de Sa Majesté Hassan, toutes les conditions semblaient réunies pour couvrir ce jeudi 27 le sol parisien d'un immense enchevêtrement de ferrailles immobiles, sinon silencieuses. On a déploré des incidents, des bagarres, des victimes. C'est miracle qu'il n'y eut pas d'accidents mortels, de bousculades et d'étouffements meurtriers.

Dès le mercredi 26, le syndicat FO du personnel d'exécution se désolidarisait d'une grève déclenchée dans de telles conditions. On sentait ce jour-là un malaise et une inquiétude chez les militants syndicalistes les plus qualifiés, ceux qui ont prouvé dans le passé autant de dynamisme que de sens des responsabilités. Jacques Fauvet, dont les tendances de gauche ne semblent pas suspectes, écrivait dans « Le Monde » du 29-6-63 sous le titre déjà édifiant : *l'Anarchie*, un article fort sévère pour le gouvernement, encore plus pour les syndicats : « La grève surprise, c'est la guérilla, un combat de hors-la-loi, un recul, un retour à la jungle. En faisant de la grève-surprise leur arme préférée, les syndicats subissent sans s'en rendre compte, la régression générale des mœurs publiques... »

Aussi M. Peyrefitte, notre Ministre de la Parole — de la parole qui dépasse la pensée... ou dévoile l'arrière-pensée — pouvait-il, le vendredi 28, à l'Association des journalistes parlementaires, poser solennellement la question : *on peut se demander si cette grève est légale ?*

Un référendum organisé immédiatement au sein de la population parisienne aurait donné une majorité écrasante au « Non ». Le gouvernement pouvait espérer de la part des syndicats une opposition limitée, réservée, dubitati-

(2) Nous laisserons à nos amis de la R.A.T.P. le soin d'exposer les inconvénients et les dangers de cette « grille » qui nous paraît, d'un examen superficiel, de nature à allonger l'échelle hiérarchique et à aggraver les différences de catégories. Ce qui est pénible, c'est de constater qu'il existe encore 18 syndicats à la R.A.T.P., parmi lesquels de nocifs syndicats autonomes. Il est regrettable que F.O. n'ait pas encore réussi à éliminer ces représentations d'égoïsmes particuliers. Mais il est scandaleux que la C.G.T. les favorise.

ve, ambiguë, à un projet volontairement modéré en ses articles et respectant apparemment en son inspiration, la légalité de la grève et l'autorité des syndicats.

Contre la grève des mineurs, l'offensive brusquée de la réquisition. Contre le syndicalisme des services public, un grignotage machiavélique. Eché dans les deux cas. Les mineurs ont continué la grève. Les syndicats ont prévenu et brisé la manœuvre d'enveloppement.

LE GOUVERNEMENT ET L'INTERET PUBLIC

En effet, tous les syndicats des services publics, des fonctionnaires, du Livre, la Fédération de l'Education Nationale, les Unions de syndicats (d'abord celle de FO de Paris), se sont affirmés contre toute restriction du droit de grève, toute réglementation, par une affirmation de principe préalable à tout examen du texte gouvernemental.

Convenons qu'une fois de plus, le ministre Peyrefitte avait motivé les intentions du Maître avec la lourde maladresse, la sincérité intempesive ou provocatrice d'un avocat-maximum aggravant le cas de son client.

Outre les habituelles objurgations sur des mécontents égoïstes mettant en cause... « l'intérêt de tous »... les allusions un peu usées à d'éventuelles grèves de médecins (!!!), le Ministre condamnait en même temps que les grèves-surprises de la RATP, la grève des instituteurs du 25 juin, à laquelle les enseignants primaires parisiens ont participé massivement par solidarité avec les ruraux (3), tandis que le syndicat autonome et catégoriel des collègues se gardait bien d'inviter ses adhérents à un tel geste. Or, si des syndicalistes pouvaient regretter l'action menée par les chefs de trains du Métro, c'était justement parce qu'elle subordonnait l'intérêt général des salariés de la RATP à celui d'une catégorie particulière.

Le Ministre reprenait d'autre part, implicitement la thèse de l'intégration des syndicats, en déclarant que les corps intermédiaires (en l'espèce, les syndicats) ont un double rôle à jouer : « se faire les interprètes des masses auprès des pouvoirs publics ; se faire ensuite les interprètes des pouvoirs publics auprès des masses ».

Ainsi l'informateur officiel éclairait-il le véridique débat ?

Peut-on retenir comme élément du problème, l'argument de l'intérêt public ? Il est vrai qu'une grève du Métro gêne exclusivement les usagers, des travailleurs dans leur quasi-totalité. Mais toute revendication corporative peut retomber en fin de compte à la charge des consommateurs. A ceux-ci de revendiquer à leur tour (4). On oublie d'ailleurs que dans le cas d'un service public, les usagers sont doublement représentés au sein des organismes de direction. Les représentants des collectivités publiques sont leurs élus. Les autorités de tutelle, émanant de l'Etat, dépendent des votes émis par les usagers, lors des référendums et des élections législatives. Certes la volonté des ouvriers, des employés, des petits bourgeois, n'est guère efficace. Tant pis pour eux. Que les citoyens se tournent du côté de leur gouvernement — que les clients s'adressent au patron de l'entreprise.

(3) La revendication essentielle était en effet l'octroi d'une indemnité convenable aux instituteurs chargés d'écoles, même à classe unique.

(4) En particulier les syndicats devraient réagir contre les patrons et les administrations qui pénalisent les travailleurs qui n'ont pu, par cas de force majeure, atteindre leur lieu de travail.

Si j'étais un simple citoyen loyaliste, un vulgaire électeur parisien, je pourrais m'interroger sur une carence des pouvoirs publics, dont une grève des services publics souligne la gravité, mais qui existait en période normale et calme. Que le trafic du Métro soit suspendu pour une raison quelconque et il devient impossible de circuler dans Paris. Mais le problème se pose en permanence, presque dans les mêmes termes. Il a fallu le jeudi 27 juin, deux heures et demi à un autobus pour aller de l'Opéra à la porte de St-Cloud. Mais le mardi 25 et le samedi 29, à midi, il fallait, malgré la circulation normale du Métro, près d'une heure pour aller du Pont-Neuf aux Grands Boulevards, à travers les cageots et les détritiques du quartier des Halles. Et puisque dans le passé, une émotion pruhommesque s'est manifestée, lors d'une grève de nos camarades de l'EDF, est-il concevable qu'en notre temps de performances techniques l'interruption de courant électrique arrête le trafic du Métro, fixe les feux bicolores des carrefours et suspende des opérations chirurgicales. Les syndicats ont organisé le maintien de services de sécurité, en cas de grèves. Le gouvernement n'a jamais su que menacer ou même frapper les grévistes.

Mais ces arguments, quelle qu'en soit la valeur, s'ils permettent d'apprécier le rôle de l'Etat, ne touchent pas à l'essentiel.

LA NOTION DE SERVICE PUBLIC ET L'EMINENTE DIGNITE DE LA GREVE.

Les troubles, les perturbations, les colères légers ou moins spontanées du public, les textes légaux passent et agitent la surface sans remuer les profondeurs.

Ce qui demeure, quels que soient le gouvernement et le régime, c'est le problème général des services publics. Aussi bien de l'éclairage, des transports, des P. et T., de l'enseignement, des travaux publics, qui doivent se distinguer foncièrement des administrations de l'Etat. Le système de Régie autonome nous paraît la meilleure formule, à la condition que soient exclues aussi bien la notion du profit que celle d'institution étatiste. Seuls les usagers et les agents administratifs et techniques doivent intervenir dans la gestion, conçue selon les règles d'une entreprise industrielle (5). Les collectivités publiques et privées payant le prix des services rendus. Les représentants des usagers et les mandataires du personnel s'engageant par des conventions collectives, librement débattues, conclues et signées. La formule de grève gestionnaire fut lancée au lendemain de la guerre. On pourrait sans doute y revenir et ne pas la rejeter sans en avoir étudié sérieusement la possibilité (6). De même qu'il appartient aux Unions de syndicats, d'organiser la confronta-

tion entre les salariés des services publics et ceux des industries privées, afin que les revendications de ceux-là ne lèsent pas ceux-ci, que les réactions de ceux-ci ne contrarient pas les mouvements de ceux-là.

Mais la conclusion la plus édifiante de toute cette affaire, c'est la force que garde dans la classe ouvrière l'idée même de la grève. Un mythe, disent quelques penseurs originaux... Pourquoi pas ? Depuis des siècles, pour ne pas dire des millénaires, les travailleurs ont senti instinctivement que cette arme-là demeurerait la plus efficace, que rien ne méritait d'être sacrifié à cette liberté primordiale, garantie du maintien ou de la conquête de toutes les autres libertés.

Même si l'on envisage d'en modifier les conditions, d'en réglementer le déclenchement, d'en discipliner la conduite, ce sont là des débats plus ou moins opportuns, plus ou moins efficaces, mais qui doivent demeurer à l'intérieur des organisations ouvrières. Et toutes les tendances syndicales (7) s'unissent pour s'opposer aux interventions en ce domaine, d'autorités extérieures : de l'Etat, des partis et des idéologues...

Il y eut des grèves au Moyen-Age, sous la monarchie absolue, contre la loi Le Chapelier, forgée par la bourgeoisie révolutionnaire, sous l'occupation nazie, au sein des Etats dictatoriaux et totalitaires. Et tandis que l'actuel gouvernement impérial a discrédité et avili les partis politiques et tous les organes de la démocratie traditionnelle, il n'a pas réussi à minimiser la valeur de la grève ouvrière, à disqualifier le syndicalisme ouvrier. Il est des hommes politiques, bien intentionnés qui regrettent que nous demeurions fidèles à l'indépendance du syndicalisme. C'est qu'il n'est pas de meilleure sauvegarde des valeurs qui nous sont chères, de préparation plus efficace des lendemains qui chanteront dans tous les esprits libres !

Roger HAGNAUER.

P.S. — La précaution formulée au début de l'article s'avère particulièrement justifiée. Vote de la loi, débrayages et arrêts de travail, tout cela ne change rien à l'essentiel.

Notre article était écrit avant l'étude de l'ami Lapeyre, parue dans « Combat » (8 et 9-7-63). Peut-être pourrions-nous ajouter quelques réserves sur les prises de position officielles de F.O. et de la C.F.T.C. Par principe, il ne fallait pas critiquer le projet mais s'opposer préalablement et simplement à son principe même.

D'autre part, les manifestations du 17-7-63 ne me paraissent pas heureuses. Contre le principe, on pouvait envisager une manifestation unique, limitée, une sorte d'interruption générale de la vie de la nation, entraînant services publics et industries privées. Le système des débrayages fractionnés peut au contraire renforcer l'argumentation gouvernementale. S'agit-il d'initiatives spontanées ? C'est peu vraisemblable. On entrevoit au contraire une sur-enchère cégétiste. Ce qui serait beaucoup plus explicable... Car les dirigeants de la C.G.T. politisée doivent souhaiter au fond une réglementation arbitraire qui renforce leur autorité.

(5) L'histoire du syndicat F.O. de la R.A.T.P. illustre cette thèse. D'abord adhérent à la Fédération des Transports (comprenant surtout des salariés d'entreprises privées) il la quitte pour rejoindre (non sans conflits internes) la Fédération des Travaux Publics (groupant des fonctionnaires et salariés de l'Etat). Sans doute était-ce motivé par le choix du secrétaire fédéral. Rompre avec un Felce, au scepticisme méprisant et paralysant... capable aussi de manœuvres bureaucratiques, pour rejoindre un Lapeyre, l'un des plus efficaces parmi les secrétaires fédéraux. Mais le fait qu'aucune doctrine rigide ne puisse régler cette affiliation fédérale prouve l'imprécision de la notion de service public.

(6) Rappelons qu'il s'agit de faire fonctionner gratuitement un service public.

(7) Je dis toutes sans restrictions. Je n'oublie pas la malfaisance des directions stalinisées ou khrouchtchevistes. Mais lorsque celles-ci ont voulu déclencher des grèves... « stupido-communistes », comme disait Monatte, elles se sont heurtées à la passivité de leurs adhérents, souvent à la rébellion de leurs militants les plus sûrs.

Notes d'Economie et de Politique

UNE LEÇON D'INTERNATIONALISME

L'internationalisme, qu'il ne faut point confondre avec le cosmopolitisme, l'internationalisme qui n'est pas la simple affirmation que tous les hommes sont frères, ni l'espoir qu'un jour un Etat mondial remplacera les Etats nationaux d'aujourd'hui, mais qui est quelque chose de concret et d'actuel : l'affirmation que tous ceux qui souffrent d'une injustice sociale doivent s'unir, quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent, pour mettre fin à cette injustice — cet internationalisme-là, qui est devenu le mot d'ordre de la classe ouvrière depuis que le *Manifeste Communiste* a lancé il y a 116 ans son fameux : *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* a rarement été appliqué en Europe... autrement qu'en paroles.

Non seulement il n'a pas été appliqué en temps de crises, guerres ou révolutions, mais, même en périodes calmes, lorsqu'il ne s'agissait que de soutenir, par une action économique, des prolétaires d'autres pays en lutte contre leurs exploités. Il y a eu, certes, quelques grèves de solidarité internationale, principalement chez les dockers, mais on pourrait les compter sur les doigts.

Or, aujourd'hui, un autre continent que l'Europe, un continent peuplé de ce qu'on est convenu d'appeler des êtres « sous-développés », des êtres que l'on considérait comme incapables de dépasser le stade de la solidarité tribale, s'apprête à donner, et même a commencé à donner un exemple de solidarité internationale tel que l'Europe n'en a jamais fourni.

La décision prise par tous les Etats africains indépendants, en leur conférence d'Addis-Abebé, de boycotter tout ce qui provenait des pays d'Afrique encore soumis à l'esclavagisme des Blancs, a reçu, en effet, un commencement d'exécution : des bateaux en provenance de l'Afrique du Sud ont été boycottés, rigoureusement boycottés, par les dockers du canal de Suez, si bien qu'ils n'ont même pas pu faire escale, pour se ravitailler, à aucune des deux têtes du canal, ni à Suez, ni à Port-Saïd.

Ainsi, des Egyptiens, donc des Blancs, des ouvriers blancs ont accepté volontairement de se priver de travail pour protester contre le sort fait à leurs frères Noirs, les Bantous soumis à l'Apartheid par leurs maîtres très chrétiens du Transvaal et du Cap.

Les travailleurs Blancs d'Europe seraient-ils capables d'en faire autant ?

Eux, à qui, pour l'instant, on n'ose même pas demander de ne pas aller en Espagne passer leurs vacances afin de ne point renflouer les finances de Franco, car l'on sait par avance qu'aucun d'eux ne vous écouterait.

L'ALGERIE EST-ELLE EN AVANCE SUR LA YUGOSLAVIE ?

Il est aussi un autre domaine dans lequel l'Europe semble bien être en retard sur l'Afrique, c'est celui du socialisme.

Le socialisme, c'est la libération des producteurs, par la remise entre leurs mains de tout ce dont ils se servent pour produire et de ce qu'ils produisent.

Un seul pays jusqu'ici, en Europe, s'est engagé sur la voie du socialisme : c'est la Yougoslavie, dont les Conseils ouvriers représentant des ouvriers de l'entreprise, ont, dans chacune d'elles, la gestion de la production et de la vente.

En Afrique aussi, un seul pays s'est engagé sur la même voie : c'est l'Algérie, où terres et usines nationalisées sont remises entre les mains de Comités de gestion qui représentent les travailleurs de l'entreprise et ont tout pouvoir pour y diriger la production et en assurer la vente.

Ainsi, le vieux mot d'ordre de la Fédération jurassienne de l'Internationale : *Ouvrier, prends la machine ! Prends la terre, paysan !* a été suivi en ces deux pays.

Mais il va sans dire que pour que cela soit réellement, il est nécessaire que ces Conseils d'usine, ces Comités de gestion représentent bien les travailleurs de l'entreprise, qu'ils en soient l'émanation directe, autrement dit, qu'ils soient élus par eux, librement, absolument librement, sans aucune intervention ou pression extérieure, ni celles d'un parti, ni celles d'un Etat.

Or, sur ce point, il semble qu'il y ait une nette différence entre l'Europe et l'Afrique, entre la Yougoslavie et l'Algérie. Car en Yougoslavie, il existe d'après les textes légaux eux-mêmes, la candidature officielle. La loi sur les Conseils ouvriers prescrit, en effet, que le syndicat, qui, en Yougoslavie, est, en fait, un organisme para-étatique, présente une liste de candidats pour le Conseil ouvrier, et que si quelqu'un d'autre veut faire acte de candidature, il doit être présenté par 10 % au moins des membres de l'entreprise — de sorte que, pratiquement, il n'y a comme candidats, et donc, comme membres du Conseil ouvrier, que ceux qui ont été choisis par l'Etat. (1)

C'est pourquoi Ben Bella a pu dire dans un récent discours qu'il n'y a point de Conseils ouvriers librement élus en Russie (ce dont personne n'a jamais douté), qu'il n'y en avait point davantage à Cuba (ce dont on se doutait un peu), et pas davantage en Yougoslavie (ce que l'on craignait et ce qui, à ma connaissance, n'a pas été démenti par les Yougoslaves), tandis qu'en Algérie, a continué Ben Bella, tous les Comités de gestion sont librement élus par les travailleurs de leurs entreprises respectives.

Je ne sais si cette dernière affirmation est totalement exacte ; cependant, le seul fait qu'elle ait pu être émise, et surtout avec une telle netteté et une telle publicité, donne à penser que les élections aux Conseils de gestion algériens se font tout de même beaucoup plus librement que celles des Conseils ouvriers de Yougoslavie.

C'est donc là encore un point — fondamental — sur lequel l'Afrique serait en avance sur l'Europe.

(1) Si je me trompe sur ce point, je serais très heureux qu'on me le fasse savoir, en m'indiquant notamment combien il y a actuellement de conseillers ouvriers yougoslaves qui n'ont pas été présentés par le syndicat, mais seulement par leurs camarades.

OBJECTEURS ET OBJECTEURS

Il est fréquent qu'un même pavillon recouvre des marchandises fort différentes. C'est le cas pour le terme d'« objecteur de conscience ».

Il existe, en effet, au moins deux catégories d'objecteurs, deux catégories chez qui tout diffère.

Refuser de prendre les armes parce qu'on estime que la guerre à laquelle on veut vous faire participer est injuste, comme ce fut le cas pour ceux qui se refusèrent d'aller en Algérie, est une chose. Refuser d'aller participer avec sa compagnie à la garde d'une voie ferrée pour la défendre, le cas échéant, contre des cheminots en grève, est une chose. Refuser tout service militaire parce qu'on juge que l'on n'a, en aucune circonstance à prendre la défense d'une société dans laquelle on est un paria, est une chose.

Mais il y a aussi ceux qui, s'appuyant sur je ne sais quel verset de la Bible, croient que les Humains doivent un jour s'affronter dans une terrible bataille où tous mourront, sauf ceux qui, témoins de Jéhovah, auront refusé d'y prendre part, et qui seront assurés, de ce fait, d'une vie éternelle. Or, cela... c'est tout autre chose.

Les objecteurs de la première sorte ne peuvent susciter que respect et admiration, ils sont le sel de la terre ; quant aux seconds, leur cas relève tout juste de la psychiatrie.

Cependant, comme on le sait, les uns et les autres vont être soumis à un même statut.

En ce qui concerne les témoins de Jéhovah (90 % des actuels objecteurs), rien à dire pour ces infirmes mentaux, il vaut tout de même mieux, à défaut de maisons de santé, des camps de travail que des prisons.

Pour les autres, il est difficile de prévoir ce que donneront les nouvelles mesures.

Pour l'instant, les objecteurs de cette catégorie sont fort peu nombreux, mais il se peut que la perspective de faire 9 mois de service de plus n'effraiera point la grande majorité de tous ceux qui, pour une raison quelconque, préfèrent n'avoir point à faire du maniement d'armes en temps de paix et du tir sur cibles réelles en temps de guerre, et que le nombre des objecteurs s'enfle en conséquence rapidement, qu'il atteigne même des chiffres considérables, ce qui créerait une situation qui ne manquerait certes pas de piquant.

Mais l'acte de ceux qui refusent consciemment, en pleine lucidité, de participer à une guerre ou à une action qu'ils estiment injuste, va se trouver fortement déprécié. L'absence de sanction contre leur geste enlèvera à celui-ci une grande partie de sa valeur. Seul, l'héroïsme est payant. Là où le protestataire ne risque rien, la protestation reste vaine.

Le grand nombre de ceux qui, ces années dernières, avaient refusé, malgré les sanctions, de se soumettre à la loi militaire parce qu'ils se refusaient à faire la guerre aux Algériens, a été l'un de ces nombreux petits faits qui ont obligé le gouvernement de M. de Gaulle à faire la paix en Algérie. Avec le nouveau statut, pareille chose ne pourra plus se produire ou seulement à une échelle réduite si on maintient l'obligation de faire la déclaration d'objecteur dès le conseil de révision. Et c'est peut-être là la raison pour laquelle le gouvernement a cédé, somme toute assez facilement, à la courageuse obstination de Lecoin.

CLIVEDEN ETAIT UN CLAQUE

Donc, le domaine de Cliveden n'était pas seulement la résidence la plus somptueuse de tou-

tes celles des lords britanniques, c'était aussi un bordel.

Oh ! un bordel très bien, avec tout ce qu'il faut. Sous la supervision du propriétaire, qui était aussi, à l'occasion, un consommateur, un médecin assurait la direction de l'établissement. Voyeur, salle pour flagellations, piscine pour présentations, tout y était.

Ce qui fait l'intérêt de la chose, c'est que ce bordel n'était pas un château quelconque, mais ... Cliveden.

Cliveden, c'est-à-dire le lieu où se décidait toute la politique du parti conservateur, et, par suite, toute la politique de l'Angleterre lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, car, ainsi que cela fut dénoncé à maintes reprises par les travaillistes, c'étaient les habitués de Cliveden, réunis autour du propriétaire le tout-puissant lord Astor, possesseur d'une immense fortune d'origine américaine et propriétaire du *Times*, qui fixaient la politique à suivre, rien ne pouvant être fait par le parti conservateur sans l'agrément et le soutien du *Times*, conscience de la classe bourgeoise britannique.

Eh bien ! cette conscience s'élaborait dans un bordel !

Le fait mérite d'autant plus de retenir l'attention que cette collusion (si j'ose dire) de l'érotisme et de la politique est une chose fréquente.

Prenez, par exemple, l'histoire de la France depuis simplement les débuts de la III^e République. Nous avons eu un président de la République qui dut démissionner parce qu'on l'avait menacé de révéler qu'il était l'hôte assidu des bordels ; nous en avons eu un autre qui, préférant opérer à domicile, expira à l'Elysée même sous les caresses, sans doute trop expertes, d'une aventurière. Nous avons eu un président du Sénat qui est mort dans une maison close du centre de Paris, et enfin, dernier cas, mais non le moindre, un président de la Chambre qui se servait d'un palais d'Etat mis à sa disposition pour la réception des hôtes de marque, comme lieu d'élection pour la production de ballets roses.

Aussi une question se pose : cet érotisme des politiciens n'est-il, ni plus ni moins, que l'érotisme de toute le monde, un érotisme qui fait simplement plus de bruit que celui des autres parce qu'il est le fait d'hommes connus ? Ou bien est-il, au moins par sa fréquence et certains de ses traits, un caractère spécifique des hommes politiques ?

Personnellement, je penche pour la seconde hypothèse.

Certes, toute le monde baise ; dans toutes les classes et dans tous les milieux, chacun baise largement, le plus qu'il peut ; c'est la loi de l'espèce. Mais il me semble que cet acte si simple s'accomplit en général beaucoup plus simplement chez M. Tout le monde que chez les politiciens, et qu'il y est dépourvu de ce caractère quelque peu ostentatoire qu'il revêt souvent chez eux.

Car, enfin ! tous les gens de « la haute », tous ces hommes politiques peuvent trouver dans leur propre monde autant de maîtresses qu'ils en veulent ; alors, pourquoi ce besoin d'aller baiser dans des bordels ? Et pourquoi ce besoin de convier à leurs ébats amis et connaissances ?

A cela, une seule explication me semble possible : c'est un hommage que la vertu rend au vice.

La « morale » est un des piliers de l'Etat. Pas un homme d'Etat, Président de la Républi-

que ou simple conseiller municipal, qui ne se croit obligé de vanter les vertus familiales, la fidélité conjugale, et de flétrir la prostitution. Toutes choses dont il ne croit pas un mot. Aussi a-t-il besoin parfois de se « dévouer », d'« être nature » dans ses actes puisqu'il ne peut l'être dans ses paroles, en faisant personnellement et sous une forme excessive tout ce qu'il prétend interdire aux autres. Et même le faire de préférence en compagnie de ses copains, les autres hommes d'États contraints à la même façade de vertu, afin de leur faire voir qu'il n'est dupe, ni de ses paroles, ni des leurs.

Les partouzes de Cliveden et les ballets de Saint-Cloud, c'est le clin d'œil qu'on fait à des complices pour leur indiquer qu'on n'est tout de même pas aussi bête qu'on en a l'air.

CE PAUVRE MARX A BON DOS !

Dans la « R.P. » du mois dernier on pouvait lire dans l'article de Thévenon intitulé : « Socialisme sans Socialisme », le membre de phrase que voici : « Malgré que le prolétariat, contrairement aux prévisions de Marx 1850 soit en décroissance relative... »

Le prolétariat en « décroissance relative » ! Où diable ! notre camarade a-t-il été chercher cela ?

Par rapport à la population active — c'est-à-dire celle qui participe d'une manière quelconque à l'activité économique, autrement dit la totalité de la population, moins, en gros, les vieillards, les enfants et les infirmes — les salariés représentaient au recensement de 1962, 71,6 % de cette population, tandis qu'ils n'en représentaient encore que 64,8 % en 1954, et cependant que toutes les autres catégories de ladite population (patrons, travailleurs indépendants et travailleurs familiaux) sont, au contraire, en diminution.

Donc, le pourcentage de salariés par rapport à l'ensemble des producteurs, non seulement ne diminue pas, mais il a augmenté de 6,8 % en 8 ans, ce qui fait que si son accroissement se poursuivait au même taux, il n'y aurait plus comme travailleurs à la fin du siècle que des salariés.

Et c'est cela que Thévenon appelle la décroissance relative du prolétariat !

Mais, au fond, il est vrai, qu'importe ! L'essentiel n'est-il point de choisir n'importe quel prétexte, bon ou mauvais, pour prétendre que « Marx s'est trompé » !

C'est si agréable de prendre un géant comme tête de Turc...

Robert LOUZON.

Qu'est-ce qu'une patrie ? Renan nous répond : « Un ensemble de préjugés et d'idées arrêtées que l'humanité entière ne saurait accepter » ; c'est donc un élément sentimental, irrationnel, une fiction.

Mais tout le monde est d'accord pour reconnaître l'importance considérable de cette fiction.

GEORGES SOREL.

**BOYCOTTEZ LE FASCISME !
N'ALLEZ PAS EN ESPAGNE !**

UN DÉPARTEMENT QUI AIME BIEN PARIS

M. le Préfet de la Haute-Vienne n'est sans doute pas très différent de ses collègues à travers l'espace et le temps.

Cependant on ne rencontre pas partout l'idée qu'il a eue d'afficher les proclamations successives qu'il a faites à ses administrés, témoignages de ses fidélités. C'est sous un escalier qu'on peut les lire, escalier qui monte fort, en tournant sur lui-même, escalier « en révolution » : c'est le cas de le dire.

**

13 AVRIL 1814

« Vive le Roi ! Vive la Paix ! »

15 AVRIL 1815

« ...Le gouvernement royal avait tout promis et n'a tenu aucune de ses promesses.

« L'Empereur... a déjà plus fait qu'on osait (sic) espérer... L'armée rétablie dans la propriété de sa gloire, de sa faveur et les justes récompenses décernées à tant de braves, le paiement des Légionnaires et des pensionnés militaires mis au premier rang des dépenses publiques... »

20 AVRIL 1815

« ...Partez, braves soldats... »

28 AVRIL 1815

« Grâce soient rendues au génie de l'Empereur du mal qu'il a empêché. Seul, il pouvait mettre un terme aux angoisses des amis de la Patrie, seul il pouvait prévenir les désastres... seul enfin après avoir régné par les armes et par la victoire, il était capable de sentir que la véritable gloire, la gloire durable... »

17 SEPTEMBRE 1824

« ...Pleurons ce sage monarque, ou plutôt voyons-le renaître dans son auguste frère, Prince français, resplendissant des plus sublimes vertus ! »

12 AOUT 1830

« Nos inquiétudes finissent, le sort de la patrie est fixé. Un prince qui ne dédaigna pas d'être citoyen parvient au trône.

« Vive Philippe-Ier ! Vive le Premier Roi des Français ! »

21 AVRIL 1848

« Voici un peuple rentré dans son calme et dans sa grandeur. »

« Ordre et République »

6 SEPTEMBRE 1870

« Le gouvernement qui vient de disparaître a conduit la France au bord de l'abîme. « La patrie... victime de quelques hommes... »

**

Le tout est précédé d'une décision que l'on peut estimer valable pour toute la période.

10 MAI 1793

« Réquisition des chevaux pour l'usage des officiers ».

**BOYCOTTEZ FRANCO !
N'ALLEZ PAS EN ESPAGNE !**

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Revenons au congrès de la C.F.T.C.

Il y a un bon mois qu'il s'est tenu. Mais les échos n'en sont pas apaisés. Nous en entendrons parler jusqu'au congrès extraordinaire maintenant fixé à l'année prochaine. C'est alors seulement que se posera officiellement le changement de dénomination de la centrale et, peut-être, de l'abandon de la référence chrétienne. Mais tout le monde sait que, déjà, ce congrès de 1963 s'est en fait divisé en deux camps, que par commodité on pourrait appeler celui des « traditionalistes » et celui des « progressistes », à condition de bien admettre que ce deuxième camp — qui semble majoritaire — comprend des éléments effectivement progressifs et d'autres qui le sont beaucoup moins. « La C.F.T.C. abandonnera-t-elle le deuxième « C » ? » demandait Bothereau au congrès de F.O. en 1961. Et il répondait : « oui, peut-être, dans dix ans... » Les événements pourraient bien être plus rapides que lui. Mais, répétons-le, tout n'est pas dans l'abandon de ce deuxième « C ».

En écoutant le rapport de Descamps — au moins sa dernière partie — j'ai été un peu déçu. Connaisant un peu l'homme, je m'attendais à plus de spontanéité, d'originalité dans le fond et la forme. Il faut croire (et je le crois facilement) que les fonctions de secrétaire général d'une grande confédération imposent de la prudence dans l'expression et de la modération dans l'envolée.

Il a beaucoup insisté sur la politique d'éducation syndicale, de formation de jeunes militants, sur l'accession des femmes dans la « hiérarchie » syndicale. A ce propos, il faut noter comme une des caractéristiques de ce congrès — une caractéristique qui apparaît aussitôt quand on embrasse l'ensemble du congrès — la jeunesse des délégués et la proportion notable des femmes.

Eugène Descamps s'est explicitement prononcé pour une réforme du service militaire et un statut des objecteurs de conscience.

Au sujet de la presse syndicale, Descamps voudrait plus de lecteurs de l'hebdomadaire « Syndicalisme », alors que 20 à 30 000 militants sont abonnés aux bulletins de leurs fédérations. Quant au mensuel « Syndicalisme magazine », il tire à plus de 100 000 exemplaires. Mais quels sont les effectifs de la confédération ? Sur ce point, Descamps observe une remarquable discrétion. Il se contente de dire qu'ils ont augmenté de 10 % depuis 1960 et que cette augmentation a été plus sensible dans le secteur industriel.

Pour la conduite de l'action, Eugène Descamps insiste sur la nécessité de l'initiative ouvrière. « Le patronat n'a jamais fait de cadeau », dit-il. Il montre aussi, à l'encontre des dirigeants de la C.G.T., la nécessité d'une caisse confédérale de grève. (A ce propos, et étant donné l'importance stratégique de la question, je pense que nous ne ferions pas mal d'y revenir.)

Abordant la question primordiale de l'unité d'action et de l'unité organique, Descamps répète ce qu'il nous avait dit dans la réunion de militants que nous avions organisée : « Le pluralisme syndical n'est pas, pour la C.F.T.C., une question de doctrine. » « Mais, dit-il, la C.G.T. doit cesser d'être l'instrument utilisé par des hommes ayant la conception communiste des rapports entre parti et syndicats ». Et c'est alors que Descamps s'appuie assez longuement sur « La maladie infantile du communisme » de Lénine, sur ce fameux passage

si souvent cité où Lénine écrit notamment que, pour demeurer dans les syndicats et y accomplir, malgré tout, la tâche communiste, il faut même « celer la vérité ».

Personnellement, je dirai que je n'approuve pas l'usage expressif que l'on fait de ce passage maintenant bien connu de Lénine et qu'il écrivait dans des circonstances bien déterminées pour combattre les « gauchistes » qui voulaient quitter les syndicats « réactionnaires ». Ce n'est pas que j'estime que Lénine avait une position juste sur les syndicats. Je pense, au contraire, que, en raison sans doute des conditions de son pays et de sa propre vie militante, il n'a pas compris la question des syndicats. Mais Lénine n'en était pas moins un grand bonhomme, et ses successeurs, qu'ils s'appellent Staline ou Khrouchtchev, n'en sont, intellectuellement et pratiquement, que la négation. Pour répondre à Descamps, Henri Krasucki, secrétaire communiste de la C.G.T., n'a pas manqué, dans « L'Humanité », d'invoquer ce caractère circonstanciel de la citation de Lénine. Bien entendu, il en a, lui aussi, déformé le sens en prétendant qu'il s'agissait d'une tactique à suivre à l'intérieur des syndicats « fascistes ». « La maladie infantile du communisme » a été écrite en 1919 et 20, alors que le mot et la chose du « fascisme » n'existaient pas encore. Et Lénine avait en vue les dirigeants syndicaux qui, dans tous les pays belligérants, venaient de faire « l'union sacrée ».

C'est tels qu'ils sont aujourd'hui qu'il faut affronter les communistes dans leur action à l'intérieur des syndicats. Et cela suffit bien à l'édification du militant. Descamps n'a d'ailleurs pas manqué de dénoncer leur « comportement quotidien » dans l'action commune. Il a demandé « le respect des personnes ». Il aurait tort de croire que c'est suffisant. Les bons élèves des pères du parti communiste révèlent à chaque instant qu'ils peuvent passer de l'injure la plus outrageante à la flagornerie. Celle-ci est aussi une forme du peu de respect qu'ils ont des hommes. Les exemples ne seraient pas longs à trouver de ceux qui se sont laissés embobiner.

Face à « Force Ouvrière », Descamps déclare hautement : « Il n'est pas vrai que nous soyons les missionnaires d'un ordre social chrétien et européen. Nous appartenons d'abord à la classe ouvrière. La C.F.T.C. est une expression de la classe ouvrière de France. Elle doit devenir la grande centrale démocratique moderne. »

Cette aspiration à « une grande centrale démocratique moderne », nous la voyons apparaître déjà sur la grande banderole qui surmonte la tribune. Le mot « moderne » ne nous impressionne pas. Il peut même se faire qu'il nous inquiète. Nous savons tellement quelle marchandise il peut couvrir. C'est ce qui faisait dire à Maurice Joyeux, dans la réunion avec Descamps dont nous parlons plus haut, « je ne suis pas un syndicaliste moderne, je suis un vieux syndicaliste ». Car il y a un certain « modernisme » que l'on rencontre à la C.F.T.C., mais aussi à la C.G.T., sans oublier Force Ouvrière, qui ne serait pas autre chose que la fin de l'indépendance du syndicalisme. Mais on aurait bien tort de ne voir que cela à la C.F.T.C. La discussion qui suivit le rapport de Descamps, et, plus encore peut-être, celle que suscita le rapport d'Estevet sur l'orientation syndicale, attestent une vie intérieure ardente et assez largement démocratique. Le volume, la répartition des applau-

dissements, des rumeurs et même des huées (mais oui !) montrent cette division en deux courants apparemment inégaux dont nous avons déjà parlé.

Quand le deuxième « C » nous emmerde

Je reprends ici l'expression crue employée par le délégué des métallurgistes de Creil. « Nous sommes emmerdés par le deuxième « C », a-t-il dit. Et il a ajouté, au milieu des cris et mouvements divers : « Nous ne croyons pas à la démocratie chrétienne. »

Il faut d'ailleurs remarquer que tous les délégués des Métaux se sont prononcés dans le même sens, sinon avec la même vigueur dans le langage : Lucente, de chez Renault ; le délégué de Montbéliard qui se déclare pour la réunification syndicale, sans étiquette confessionnelle, ni étiquette nationale ; celui des Métaux de Saint-Etienne ; Dufour, du Creusot ; Depardon, de Lyon. Il en est de même pour les délégués des produits chimiques.

Peut-être pourrions-nous distinguer aussi une frontière géographique, d'ailleurs non rigoureuse, entre les deux courants. Elle serait figurée par la Loire. Un délégué d'Alsace-Lorraine n'a pas craint d'agiter la menace de la scission si la C.F.T.C. n'était plus « elle-même ». On sait aussi que la Fédération des mineurs, tout auréolée encore de son attitude pendant la grève des charbonnages, fait partie du courant traditionaliste. Un délégué des Hospitaliers parisiens déclare : « Ceux qui ont adhéré à la C.F.T.C. en ont accepté les principes et la doctrine. La C.F.T.C. subsistera quoi qu'il arrive... » Les représentants des Employés parisiens ne cachent pas non plus leur orientation confessionnelle. « Si la C.F.T.C. est devenue la grande centrale que vous reconnaissez, la première centrale démocratique, elle l'est devenue telle qu'elle est, avec le deuxième « C » !

Il faut mettre en évidence l'intervention de Montessin, des Métaux de Lyon. Il est pour l'unité, avec la règle du non-cumul des mandats politiques et syndicaux. Mais il est aussi — ce qui n'arrange peut-être pas les choses, en dépit du bercement des mots — pour un « programme précis » facilitant le regroupement des partis politiques pour la construction d'une société socialiste. Faut-il lui dire qu'il fasse bien attention où il met les pieds ?

Quant à Paul Vignaud, du Syndicat Général de l'Education Nationale, il se fait un peu emboîter, malgré son éloquence, parce qu'il dépasse son temps de parole. Il se prononce nettement contre la force de frappe et pour le désarmement nucléaire. Il met en avant la défense des libertés, en montrant justement que la dégradation a commencé avant la V^e République. Au néo-capitalisme, il oppose le socialisme démocratique, en affirmant qu'on ne peut séparer ces deux mots. L'unité d'action, dit-il, ne va pas sans la libre confrontation. Et il dit très fortement leurs vérités aux « déstalinisateurs », hier encore bénisseurs du tyran.

Dans son rapport, le camarade Estevet avait rendu compte de l'enquête menée sur les questions d'orientation dans tous les syndicats adhérents. Il a dit : beaucoup se sont montrés favorables à la fusion avec F.O. Il a été attaqué sur ce point et plusieurs délégués lui ont demandé ce qu'il fallait entendre par « beaucoup ». Le quatrième point de l'enquête confédérale portait précisément sur le changement de dénomination de la centrale. Le Congrès décida que ce quatrième point serait dissocié et remis à la discussion du Congrès extraordinaire convoqué spécialement en 1964. Mais on voit assez, par ce rapide compte rendu, que le

problème est suffisamment brûlant pour qu'il ait dominé la discussion.

La décision sur ce point conduira-t-elle à l'éclatement de la centrale ? Personnellement, je ne le crois pas. Faudrait-il d'ailleurs le souhaiter ? Il reste encore au Bureau confédéral des possibilités de manœuvre, sur la base plus ou moins confortable d'une position « centriste ».

En tous cas, nous pouvons et nous devons voir dans ce congrès une manifestation de plus de l'éducation permanente qui naît de l'action ouvrière autonome, de l'aspiration à une unité syndicale démocratique, et de la jeunesse du syndicalisme (sans se dissimuler que la jeunesse n'a pas que des qualités).

Première atteinte au droit de grève

J'ai dit ici, dans notre numéro d'avril, ce que je pensais personnellement des grèves-surprises, souvent partielles et catégorielles, dans les services publics. J'ai vu que Roger Lapeyre, secrétaire général de la Fédération F.O. des Travaux publics et des Transports, avait, au cours d'une conférence de presse, parlé dans le même sens. Et il n'est pas seul à penser cela.

Bien entendu, les récents arrêts inopinés dans le métro parisien, justifiés ou non, efficaces ou non, syndicalistes ou non, ont servi de prétexte à un pouvoir qui n'attendait que l'occasion et qui a jugé habile de s'appuyer sur le mécontentement populaire indiscutable provoqué par les conséquences pratiques de ces mouvements.

Mais nous disions aussi, dans ce numéro d'avril, que les travailleurs des services publics avaient intégralement le droit de grève, comme les autres. Plus que jamais, nous sommes opposés à la moindre tentative de restriction de ce droit. « Le droit de grève ne se régleme pas », a dit fort justement Bothereau. Il ne s'agit pas de se laisser amadouer par la prétendue innocence d'un délai de préavis imposé avant tout déclenchement d'une grève. Une sorte de loi Taft-Hartley à la mode gaulliste ! C'est à « l'autre pouvoir », celui qui garantit les droits syndicaux et ouvriers, que le gouvernement du Général-Président en veut. Il aura très probablement raison devant son Parlement-croupion. Mais qu'il n' imagine pas que cela lui donnera plus de puissance réelle. Il n'en aura donc jamais fini avec les « pouvoirs de contestation » ? Il finira avant d'en avoir fini avec eux.

Cependant, puisque tout doit être clair : il est bien entendu que si le droit de grève, sans limitation, est la sauvegarde ouvrière contre ce pouvoir-là, il l'est aussi contre toutes les formes de pouvoir d'Etat. Un pays où n'existe pas le droit de grève n'est pas un pays démocratique. A plus forte raison, un gouvernement qui supprime le droit de grève ne peut être un gouvernement « ouvrier ». Pour qu'on puisse juger vraiment de l'inutilité de l'exercice d'un droit, il faut que ce droit existe. Pour qu'on sache si les ouvriers n'ont pas besoin de se servir du droit de grève, il faut qu'ils l'aient. Mais n'oublions pas qu'ils l'ont pris avant que la loi le leur accorde.

« Nous consommons trop »

C'est l'opinion autorisée du « sage », M. Pierre Massé, dans son rapport introductif à la session du Conseil supérieur du Plan, qui s'est ouverte le 11 juillet. Je lis dans « Le Monde », du 4 juillet, que « cet aréopage comprend quelque soixante-quinze personnalités choisies en raison de leurs fonctions ou de leurs qualités par le gouvernement ». Aucune équivoque donc : les dirigeants syndicaux qui siègent dans cette noble assemblée ne sont pas nos mandataires ; ils sont désignés « de par leurs qualités » par le gouvernement.

Donc, la consommation privée, dit M. Massé, s'accroît trop vite, de 6,3 % par an, alors qu'il serait raisonnable qu'elle s'accrût seulement de 4,1 %. « On » consomme trop. Mais qui consomme trop ? Voilà la question à laquelle on ne répond pas, que l'on ne se pose même pas. Nous ne cesserons pas de répéter qu'une simple évaluation moyenne globale n'apporte aucun renseignement intéressant, utile en tout cas à toute tentative de rectification. C'est sur « la consommation ouvrière » qu'il nous faudrait des données. Qui consomme trop ? Est-ce le travailleur au salaire minimum garanti ? Est-ce le retraité de la sécurité sociale ? Est-ce l'ouvrier en général, dont le salaire moyen actuel ne doit pas s'élever beaucoup au-dessus de 500 F par mois ?

Les experts me diront peut-être que ce salaire moyen, pour insuffisant qu'il soit, s'élève lentement

au fur et à mesure que le Plan s'exécute. Je veux bien admettre qu'il s'élève *nominalement*, au prix de mouvements revendicatifs continuels. Mais s'élève-t-il *réellement*, c'est-à-dire en pouvoir d'achat, en capacité de consommation ? J'en suis moins sûr. Je suis même à peu près sûr du contraire, au moins pour la dernière année. Alignez vos chiffres, messieurs. Considérez « le panier de la ménagère », le vrai panier, pas celui que vous composez arbitrairement à son intention ; évaluez son prix actuel et comparez-le à celui du même panier en 1962. C'est alors seulement qu'on pourrait commencer à discuter.

Il faut espérer qu'il y aura des représentants syndicaux au Conseil supérieur du Plan pour exiger que la question soit ainsi posée.

Raymond GUILLORE.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

Confusions et contradictions

Ici on ignore ou on néglige les possibilités de résistance ouvrière
et on méprise les syndicats

Fin juin, M. Peyrefitte, ministre de l'Information, s'est permis des déclarations qui dénotent chez « mon gouvernement » la volonté de s'attaquer à un droit reconnu il y a 99 ans et de limiter les prérogatives des syndicats.

M. son ministre de l'Information considère que la grève du métro n'est pas une grève normale, qu'elle soulève un problème d'intérêt général, qu'elle porte préjudice à la collectivité. Il se demande même si cette grève est « loyale ». D'où la tentation de revoir la législation sur ce point en vue de restreindre le droit de grève.

Il faudra en somme pouvoir interdire une grève si elle porte préjudice à la collectivité... si elle n'est pas loyale. Au moins dans les services publics d'abord.

Quels sages vont pouvoir en juger ? Et comme une grève soulève toujours un problème d'intérêt général... qu'on peut toujours la qualifier de déloyale... on peut donc supprimer le droit de grève.

Napoléon III avait reconnu ce droit sous la poussée ouvrière. Le grand Charles pourrait peut-être reconnaître son erreur s'il voulait abolir cette conquête — comme cela s'est produit pour les mineurs — après avoir déclenché une poussée ouvrière. Les instituteurs ont déjà relevé le défi. Ce n'est qu'un petit avertissement.

Napoléon III s'était pourtant distingué dans la répression, dès 1849 : dans le seul département de la Loire, 115 condamnations avaient été prononcées par la commission mixte, dont 1 déportation à Cayenne, 21 en Algérie, 13 internements.

Mais les ouvriers conservèrent les centres de solidarité et d'action, en dehors des sociétés secrètes. Telle la « Société des passementiers de St-Chamond » au sujet de laquelle le maire écrit au préfet « que sous une apparence de charité et de prévoyance, elle dissimule le véritable objet qui est de créer un centre d'unité pour agir comme un seul vis-à-vis des fabricants » et qui demande à rester formée le 8-10-1852 ; la société de bienfaisance des forgerons de St-Etienne (1853). Toutes sociétés qu'un arrêté du général en chef de l'armée de Lyon dissolvait (3-1-1852).

En 1861, il en existait cependant 17 avec 2.068 membres.

Le 7-11-53, le ministre constatait que des condamnés politiques exploitaient la circonstance de la cherté des grains pour susciter le mécontentement de la population. Des réunions auraient lieu secrètement.

Et les ouvriers passèrent à l'action directe : grève des mineurs de Firminy avec manifestations, arrestations (22-8-53), refus de prendre les travaux chez les mineurs de St-Etienne, d'où arrestation de 6 meneurs (28-8-53) ; commencement de grève des mineurs de Rive-de-Gier (avril et septembre 1853) ; grève des mineurs de Roche-la-Molière (12-9-53)...

En 1858, les animateurs de la société des compagnons ferrandiers sont condamnés à des peines de 1 à 5 ans de prison.

En 1858, la liste nominative des hommes dangereux, tenue par ordre constamment à jour, comprenait encore 71 noms à St-Etienne, 19 à Saint-Chamond, 11 à Rive-de-Gier, 18 à Pélussin, 14 au Chambon-Firminy, 17 à Montbrison, 33 à Roanne.

Et l'Empereur céda le droit de grève.

Charles le Grand, aveuglé par son orgueil, croit-il qu'il n'a rien à apprendre de l'histoire ?

Là, on fait semblant de céder
aux syndicats

D'autre part son gouvernement, son parti, son ministre Grandval songeraient à faire reconnaître la section syndicale d'entreprise, que les jeunes patrons et même certains dirigeants de grandes entreprises accepteraient malgré l'opposition du C.N.P.F. C'est le syndicat qui désignerait les délégués ouvriers lesquels bénéficieraient d'une protection spéciale, d'un crédit de 20 h. par mois, d'un local sur les lieux du travail (dans les entreprises de plus de 50 salariés). Chaque syndicat nommerait un délégué choisi parmi les membres du personnel.

C'est évidemment un moyen de renforcer l'influence du syndicat et son recrutement.

Mais il y a certainement une arrière-pensée chez ces messieurs. Au moins celle de créer une ambiance propre à la réconciliation du régime et du syndicalisme, d'amener les syndicats à être plus « raisonnables » peut-être du fait de l'importance de leurs effectifs.

On a de nouvelles raisons d'être méfiant, surtout après les propos de M. Peyrefitte, et les syndicats et les ouvriers ne seront pas dupes.

Ça nous fait penser à 1884 lorsque le gouvernement offrit aux ouvriers la loi sur les syndicats. Les ouvriers de Saint-Etienne en avaient des syndicats : les mineurs depuis 1876-78, les métallurgistes depuis 1878, les menuisiers depuis 1879, les ébénistes, les charpentiers et les ouvriers réunis de l'ameublement depuis 1881, les tisseurs depuis 1872, les verriers de St-Etienne depuis 1878, les teinturiers de St-Etienne et les lithos depuis 1874, les teinturiers de St-Chamond depuis 1872.

Assez pour inquiéter le ministre qui, dans une circulaire confidentielle du 16 août 1880, s'inquiète au sujet des chambres syndicales plus ou moins légalement constituées. C'est dans ces associations, écrivait-il, qu'a pris naissance une agitation contraire à la paix intérieure de la République. D'où demande d'enquête aux préfets.

A Saint-Etienne, un conseil fédéral des chambres syndicales de St-Etienne se réunissait en 1881, à l'occasion de la tenue du congrès socialiste où toutes les organisations pouvaient être représentées.

Mais les syndicats les plus actifs, comme celui des métaux refusèrent d'appliquer la loi et de donner leurs statuts et le nom des membres du bureau.

L'arrière-pensée d'intégration avait échoué, comme échouera celle de « son gouvernement ».

Quant aux sections syndicales d'usine, espérons que, sans s'intégrer, elles amèneront les salariés à comprendre assez les mécanismes de la vie de l'entreprise pour prendre une conscience réelle, concrète, de leur condition. C'est sur les lieux du travail que naît la conscience de classe ; elle n'est pas le produit de démonstrations plus ou moins abstraites, ou séduisantes et, ainsi acquise, elle permet au salarié de voir concrètement comment il est exploité, que ce soit au nom de la propriété ou au nom de la fonction (direction, coordination). A partir de ce moment, il cesse d'avoir besoin d'un intermédiaire qui s'entoure de formules rituelles pour le défendre, il fait ses affaires lui-même, et c'est à partir de ce moment-là, mais seulement de ce moment, qu'on peut parler de socialisme.

Et adieu partis, sectes, techniciens ou logiciens de la Révolution. L'ambiance sociale se trouve assainie et les conditions du socialisme réalisées. Tant pis pour les révolutionnaires professionnels et tant pis pour De Gaulle.

U. THEVENON.

RETARD POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

Il faudrait construire 450.000 logements par an, assurent les professionnels. C'est certain.

Mais en 1961, on n'en a construit que 315.000, 274.000 en 1957, 115.000 en 1953, en 1962 306.000 et en 1963 il ne faut pas compter sur une progression après les retards dus au froid (baisse de l'indice de production de 24 % en janvier et de 19 % en mars).

La France est en retard sur les pays du Marché commun qui entre 1950 et 1961 construisaient 79 logements pour 1000 habitants, alors qu'elle n'en construisait que 54. Le retard serait également qualitatif.

A Paris 25 % des logements d'avant-guerre sont

surpeuplés, mais aussi 23 % de ceux construits depuis la guerre, et c'est en France que les logements — neufs ou vieux — sont les plus petits.

Il y a du pain sur la planche dans le bâtiment. De quoi stimuler la production totale et occuper de la main-d'œuvre nouvelle.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET LES SALAIRES

VERS LES 35 HEURES PAR SEMAINE AUX U.S.A.

Aux U.S.A., la durée normale de travail est de 40 heures et après 40 heures, les heures supplémentaires se trouvent majorées de 50 %, alors qu'en France cette majoration est seulement de 25 %, de 40 à 48 h.

La centrale américaine a commencé sa campagne pour les 35 h. payées 40 h. et pour les heures supplémentaires payées à tarif double pour permettre l'emploi des chômeurs.

Car aux U.S.A., le problème du chômage est au premier plan ; 6 % de la population active n'ont pas d'emploi alors que le progrès technique et un afflux croissant de jeunes risquent d'aggraver la situation d'ici 1970. Le progrès technique supprimerait 2 millions d'emplois par an alors qu'au cours des 7 prochaines années la poussée démographique nécessiterait la création de 13 millions d'emplois

EN GRANDE-BRETAGNE ON N'EN EST ENCORE QU'AUX 40 HEURES

La majoration pour heures supplémentaires n'est appliquée qu'à partir de 42 heures. Mais les syndicats imposent peu à peu les 40 h. C'est un fait acquis pour les spectacles ; ce sera appliqué chez les travailleurs du bâtiment écossais, en novembre prochain ; chez les travailleurs de l'électricité en septembre 1964, dans le chauffage domestique en février 1965.

Les chômeurs représentent 3 % de la population.

LA DÉPRÉCIATION MONÉTAIRE

En combinant les indices du coût de la vie et des prix à la consommation, pour la période 1951-1961, le pourcentage annuel moyen de dépréciation a été de 1 % en Belgique, 1,30 % en Allemagne, 1,90 % en Italie, 2 % aux Pays-Bas et 4,20 % en France (1,40 % aux U.S.A. et 4,20 % en Grande-Bretagne). (Chiffres de la First National City Bank.)

En France, la valeur du franc de 1961 ne représente plus que 65 % de la valeur du franc d'il y a 10 ans. Il y a eu, il est vrai, deux dévaluations successives : 20 % en 1957 et 14,93 % en 1958.

La dévaluation a de grands avantages pour l'Etat, pour les entreprises et pour les emprunteurs, qui voient diminuer la charge de leurs dettes (les entreprises bénéficiant d'autre part d'un stimulant pour exporter). Mais les détenteurs de revenus fixes s'appauvrissent d'autant.

Mais une économie pourrait-elle se développer régulièrement sans dévaluation ? Ce ne doit pas être possible. Et les ouvriers n'ont rien à y perdre s'ils savent se battre. Au contraire !

Sauf lorsqu'elle dépasse certaines limites, comme en Argentine ou la dépréciation atteint 20,3 % par an, au Chili (25,5 %), en Bolivie (36,2 %).

Une vraie stabilisation de la monnaie, totale, aboutirait à la stagnation ou à la crise, à l'arrêt du progrès social.

Croire, c'est endormir la raison ; c'est subordonner l'intelligence aux émotions ; c'est abandonner la direction à l'inconscient organique ; c'est accepter docilement les impulsions dues aux troubles viscéraux.

GEORGES SOREL.

Que veut la fausse gauche ? ⁽¹⁾

Le prochain congrès confédéral (Force Ouvrière) et le congrès de notre Union départementale qui doit le précéder, auront l'un et l'autre une importance que nul ne peut nier. Il y a à cela diverses raisons en ce qui les concerne respectivement l'un et l'autre.

En ce qui concerne le congrès confédéral, il ne pourra pas ne pas s'y trouver des militants, qui n'aient pas éprouvé une sorte de « révélation » aux appels à l'unité organique qui, de manière contradictoire ont été lancés par les congrès récents de la C.G.T. et de la C.F.T.C.

En ce qui concerne le congrès de l'Union départementale de la Loire-Atlantique, il est par avance bien évident que les yeux de tous sont un peu partout fixés sur lui parce qu'il a toujours précédé, sur le plan national, par ses propres positions, celles qui par la suite devaient s'avérer pratiquement celles de l'ensemble de la Confédération. Toujours en ce qui concerne la Loire-Atlantique, il y a encore une autre raison à cela, c'est que la Loire-Atlantique s'affirme encore au sein des autres centrales, et cela tout autant par un certain nombre de positions, idéologiques que par la place qui est donnée au sein des organismes confédéraux dirigeants, à ses représentants.

Tout cela représente, dans l'ensemble, pour ce département, une situation privilégiée qui n'a pas échappé à tous ceux qui ont l'habitude de suivre l'évolution de la mentalité ouvrière. L'évolution rapide dans laquelle se trouve plongé le département au point de vue social (transferts des populations des campagnes vers les grandes villes), la forte concentration industrielle à Nantes et à St-Nazaire, font de la classe ouvrière de ce département une classe industrielle à fort potentiel révolutionnaire, selon le schéma du marxisme traditionnel.

Ces éléments sont donc connus de tous : Nantes et St-Nazaire sont en France ce que Cronstadt pouvait être avec St-Petersbourg, en 1905, avant la Révolution russe. Il y a cependant cette différence que nous ne sommes pas dans la même situation historique que la Russie de cette époque, ni sur le plan économique ni dans son complexe social général.

Nos camarades doivent avoir une conscience très claire de ce que représente pour l'avenir du mouvement ouvrier, la position charnière de la Loire-Atlantique et principalement la position charnière qu'y représente « Force-Ouvrière » depuis sa création. Ils doivent donc, dans la complète liberté de pensée qui fait la force de notre mouvement, débattre au fond, des questions sur lesquelles se fonderont l'avenir d'ensemble de notre confédération, et de par sa situation, celui de la classe ouvrière dans l'ensemble du pays et pour de longues années. C'est dire que, quelles que soient les questions qui leur seront posées, ils devront dégager l'essentiel de l'accessoire et déceler éventuellement sous l'accessoire l'essentiel.

APPARENCES ET REALITES

Or, par un paradoxe apparent, nous sommes dans une période historique, où, à la suite du passage du rouleau compresseur gaulliste, tout paraît nécessairement mouvant. On parle partout de rénover les structures et « d'épousseter les vieilles idéologies dépassées » et de « rajeunir les cadres ». Une phraséologie novatrice qui n'est pas sans pa-

ralèles avec celle du nouveau régime a institué comme une mode nouvelle, cette pluie printanière qui vient heureusement faire reflourir nos vieux appareils rabougris et étriés.

La contre-partie de ce courant novateur est dès lors évidente : Barbus, les « révolutionnaires » ! Ventrus, les partisans de la « lutte des classes » ! Ramollis, les militants « laïques » ! Vieilleries ! Accessoires poussiéreux ! Ferrailles rouillées ! Bon pour le rebut ! Toute la vieille tradition idéologique des luttes ouvrières.

Prenons-y cependant garde, les « rajeunissements », les « novateurs » et le langage « gauchiste » ne sont pas des choses nouvelles. Eux aussi ont leurs traditions. On les retrouve ces traditions à travers tous les néo-quelque chose que notre mouvement a bien connus, et où parmi les meilleurs orateurs, parmi les meilleurs « chefs » ouvriers, certains ont voulu, quittant les chemins traditionnels et les vieilles structures créer leur propre courant, hors des « sentiers battus ». Ils avaient un sacré talent personnel, les Doriot et les Déat ! Pourtant un Marceau-Pivert a fini ses jours quant à lui, dans une de ces vieilles maisons toujours lézardées et cependant toujours renaissantes.

Le talent est souvent du côté des néo. En plus, ils ont un avantage énorme : il n'ont, en apparence, pas de passé. Tout leur est donc permis pour l'avenir. Mais leur passé, absent quand naît la branche, est présent dans l'arbre auquel elle devra un jour se rattacher. Et par le fait qu'elle engage la lutte contre certaines poussières tenaces de notre mouvement ouvrier, elle devra aussi rejoindre d'autres poussières non moins tenaces. Qu'on le veuille ou non, dans sa projection vers l'avenir, chacun traîne avec lui son passé. Le nôtre n'est pas le même, voilà tout. Nous revendiquons celui des morts de la Commune, de Cronstadt et tant d'autres, tandis que nos hommes « sans passé » trouveront un jour le leur dans celui des chemises brunes ou des chemises noires.

QUE VEULENT LES NOUVEAUX « NEOS » ?

Parmi les refrains que nos « novateurs » actuels embouchent complaisamment, et en dehors de leur musique habituelle et éternelle de l'abandon des mots d'ordre « éculés » de nos traditions de lutte, il y a un ensemble idéologique qui constitue la base même de leur appartenance au courant « néo-capitaliste » qui sévit actuellement.

Cet ensemble couronné par le mythe de la planification, « souple et concertée », a pour objectif les « couches nouvelles » produites par le « tertiaire ». Les théoriciens et les économistes du « tertiaire » sont en fait ceux du néo-capitalisme.

Parmi eux, un courant tout à fait original, aux idées absolument subversives, a réalisé la synthèse de cette nouvelle « révolution », celle de « notre temps », le « nouveau socialisme » enfin : C'est le père Lebret avec « Economie et Humanisme », père spirituel du néo-capitalisme catholique français lequel, avec l'évêque Ansel, à Lyon, sont les dirigeants spirituels et réels de toute l'action catholique « de masses ». C'est « Economie et Humanisme » qui a découvert « la planification démocratique » sur laquelle Gilbert Declercq s'est fait par la suite un nom à la C.F.T.C. Mais ce « courant » a des vues tout à fait « nouvelles ». Il veut notamment une certaine laïcisation dont je reparlerai tout à l'heure pour voir le rapport qu'elle peut avoir avec la laïcité. Cette laïcisation a pour objectif de rassembler derrière la technocratie in-

(1) Extrait des « Informations syndicales » de l'U.D.-F.O. de Loire-Atlantique.

dustrielle et étatique, les hommes « valables » de nos générations, sous le drapeau du plus grand novateur de notre temps, j'ai nommé l'auteur de « La République Moderne », le « camarade » Mendès-France.

Mais il faudrait reprendre un à un les « principes », les « programmes » et les « théories » de bouleversement radical de ce nouveau mouvement et poser une question naïve : qu'est-ce qui différencie ces nouveaux-là d'avec le mouvement gaulliste ?

Car il ne suffit pas de se déguiser en prolétaire, et de se livrer au style épouvantable et effrayant de nos « ultras » pour reconstruire un nouveau monde. Détruisez une ruche ou une fourmilière, les abeilles et les fourmis ne reconstruiront jamais autre chose que des ruches ou des fourmilères. Tout comme ces novateurs ne sont pas capables de reconstruire d'après leurs idées effrayantes et vraiment bouleversantes, que le système capitaliste lui-même.

Du reste le langage éculé de la lutte des classes est remplacé par un terme maintenant à la mode de « forces de contestation ». Je pose la question : quelle est la différence entre une force de « contestation » et une force de destruction ? Poser la question c'est montrer la différence entre nos « affreux » révolutionnaires de sacristie et la vieille tradition de notre mouvement.

LA FAUSSE GAUCHE ET LES « REGROUPEMENTS »

Il faut maintenant, pour en finir, tout d'abord avec les projets d'unité organique entre la C.F.T.C. déconfessionnalisée et « Force-Ouvrière », laquelle fait entrer en transe toutes les pucelles du journalisme « à la mode du jour », dire un mot du dernier congrès de la C.F.T.C.

Au moment où l'on reparle de « regroupements nécessaires », d'unification de F.O. avec une C.F.T.C. sans son dernier C., ou d'unité de F.O. avec une C.G.T. « améliorée », le trouble finit, de tous côtés, par s'emparer des militants même les plus chevronnés. Il convient donc de garder la tête froide et de se passionner avant tout pour la clarté et pour la vérité.

Or, l'importance ce n'est pas la soi-disant « laïcisation » de la C.F.T.C. par un abandon officiel à la référence catholique. L'important c'est de savoir si, dans une action commune de l'ensemble des forces authentiquement laïques du pays, la C.F.T.C., avec ou sans son C final, sera avec, ou en dehors de ces forces. Or, à ce sujet, le passé répond pour l'avenir. Cette centrale, et même ses éléments qui se prétendent les plus « avancés », ont, l'une et les autres, toujours refusé de s'engager dans le combat laïque.

Par conséquent s'il y a aujourd'hui un regroupement à faire, c'est celui d'une part des forces laïques et d'autre part des forces authentiquement syndicales du mouvement ouvrier.

On n'a pas parlé dans toute cette affaire de la grande centrale syndicale des travailleurs que serait la réunion de la F.E.N. et du S.N.I. avec Force-Ouvrière. Cette « unité »-là serait certainement pour la classe des travailleurs, la plus grande victoire actuelle, aussi bien contre le pouvoir, que contre toutes les forces d'intégration, y compris celles de la fausse-gauche.

C'est le moment, quand le droit de grève va être « aménagé », de pouvoir disposer d'un authentique mouvement UNIFIE des travailleurs de ce pays, c'est-à-dire le mouvement traditionnel, celui de la vieille C.G.T., celle qui n'a jamais été colonisée.

Quant à la fausse gauche, et au « nouveau socialisme », le jour où ils auront défini leur position au sujet de l'école dans la clarté et rejoint la lutte commune pour le combat laïque, nous pourrions dire assurément qu'il y a là un fait nouveau.

Pourquoi parler de cela en parlant de la fausse gauche ? Parce que tous les mignons du renouveau ont un commun dénominateur : Ils montrent leurs frimousses de révolutionnaires « alléchants » aux

lecteurs des « couches nouvelles » des journaux « l'Express » et « France-Observateur ». Et parmi tous ces beaux portraits, au milieu du « monde nouveau », représenté par M. Bloch-Lainé et le « néo-capitalisme », quelques militants F.O. font quelquefois surface ou publient des entrefilets à l'intention de leurs initiés. Oui, c'est vrai, certains hausseront les épaules. Cependant c'est plus dangereux qu'on ne le pense généralement.

Connaissant par eux-mêmes les limites de l'emprise de leur idéologie sur les militants, ayant de plus un mépris pour les idées en général et les idéologues en particulier, tous ces activistes, tous ces beaux gosses, en connaissent un rayon dans le travail de démolition et savent comment s'y prendre pour soulever des questions de tinettes qui transforment les assises de notre mouvement en déballages et en histoires sordides. Eux font leur travail. A nous de ne pas nous y laisser prendre et de poser les vrais problèmes, y compris en ce qui concerne la réunification du mouvement ouvrier.

Tous ces « jeunes gens si bien » qui offrent dans les colonnes de ces journaux le visage rassurant et souriant d'un syndicalisme désormais tourné vers des tâches vraiment sérieuses et enfin dépouillé de son « romantisme », avec toute la fausse gauche, ils rejoignent nos abeilles et nos fourmis mendésistes, qui reconstruisent le capitalisme avec son gentil syndicalisme « de contestation ».

SUR LA DEFENSIVE

Devant le rouleau compresseur gaulliste, l'offensive intégrationniste et celle de la fausse gauche qui en est l'aile marchante tous ceux qui traînent avec leurs semelles cette poussière romantique qui constitue le fondement de notre mouvement doivent se serrer les coudes. Désormais, l'avenir des « appareils » réformistes, bastions de la classe ouvrière deviennent les châteaux-forts d'où tous les militants authentiquement ouvriers doivent se défendre contre la nouvelle poussée.

Devons-nous, pour cette raison abandonner quoi que ce soit de ce pourquoi nous avons toujours combattu ?

L'action commune ? qui songera à la remettre en cause ? Mais quand on parle aujourd'hui d'unité organique, qui « paraît » à gauche et qui l'est vraiment ? Sont-ce ceux qui sont restés fidèles à l'action commune, ou ceux qui veulent balancer notre mouvement par-dessus bord ? Et si, par réaction de défense, les « appareils », luttant contre l'intégrationnisme gaulliste, même avec quelque mollesse nous semble-t-il, devons-nous hurler avec les loups ? Devons-nous, nous aussi jouer le jeu de la fausse gauche et démolir ce que nous avons fait pour la plus grande satisfaction de quelques écervelés, de quelques ambitieux de nos principaux adversaires de classe ?

Philippe DEHAN.

Alors pourquoi ne pas faire une C.G.T. à enseigne révolutionnaire ? Mais parce que le syndicalisme révolutionnaire veut un mouvement syndical rassemblant tous les ouvriers, en tant qu'ouvriers et non les seuls ouvriers révolutionnaires. Il ne veut pas isoler ceux-ci de leurs camarades de travail. Il veut qu'ils soient le levain dans la pâte. Il compte sur eux dans les périodes difficiles pour parler quand les autres se taisent ; pour agir quand l'action est périlleuse ; et surtout, lorsque la révolution devient possible, pour qu'elle ne soit pas escamotée et ne se retourne pas contre les travailleurs.

Pierre MONATTE
(Destin du Syndicalisme
« Confrontation »
Septembre-Octobre 1949)

Le congrès du syndicat national des instituteurs

Le Syndicat des Instituteurs est « une féodalité qu'il faut briser ». Je crois que c'est à peu près ce qu'a dit un certain député U.N.R. au cours d'un récent débat, à l'Assemblée, sur l'Education Nationale. Ce n'est certes pas la première fois que les pouvoirs constitués expriment leur impatience devant cette force imposante du syndicat des maîtres d'école, groupant plus de deux cent mille adhérents. Mais, on en conviendra, le climat politique et social actuel donne à cette reprise de l'offensive une signification sans équivoque : elle fait partie du « grand dessein » de vassaliser les syndicats, de limiter leurs prérogatives et, en même temps, d'engluier dans la procédure l'exercice du droit de grève.

Cela a donné aussi une importance et une tonalité nouvelles au Congrès annuel du S.N.I. qui vient de se tenir à Paris. C'est une tradition qu'il se tienne à Paris, tous les deux ans, et dans une grande ville de province, entre deux congrès parisiens. Il y a beaucoup de « traditions » dans ce Syndicat national des instituteurs. Ce n'est pas un mal quand elles sont bonnes, et certaines le sont : unité syndicale, libre expression des tendances, d'autres encore qui peuvent servir d'exemple. Ce souci de servir d'exemple ne devrait jamais quitter le premier plan des préoccupations des dirigeants du S.N.I., surtout quand ils aménagent l'organisation intérieure et prétendent adapter ses « structures » à l'évolution de la profession, et à l'évolution sociale, en général. Il y aurait aussi peut-être certaines « traditions » — et pas seulement dans l'organisation, mais dans la doctrine — qui seraient à revoir pour une adaptation réelle.

**

Dans le journal « Le Monde » — qui, sur la plupart des questions, prend, comme il découle de sa nature, une position ambiguë — M. Girod, de l'Ain, rédacteur des questions universitaires, a reproché aux dirigeants du S.N.I. leurs opinions « traditionalistes » et frénétiques en matière de réforme de l'enseignement. Il les a accusés de défendre « leur domaine » avec une étroitesse jalouse. Dans son rapport moral, Pierre Desvalois, secrétaire général du S.N.I., lui a répondu que les « informations » qu'il avait voulu apporter n'étaient « ni exactes, ni complètes, ni objectives ».

M. Girod de l'Ain a fait passer le secrétaire général du S.N.I. — et, nommément, le prédécesseur de Desvalois, Denis Forestier — pour une sorte de ministre « in partibus », qui aurait en fait plus de pouvoirs réels sur les bureaux que le ministre titulaire. Nous ne verrions pour notre part aucun inconvénient à ce qu'il ait vraiment ce rôle (n'oublions pas que nous sommes pour la gestion du service public par ceux-là mêmes qui le font fonctionner), à condition bien entendu que le Secrétaire général soit toujours le mandataire, le représentant des adhérents d'un syndicat dont le respect de la démocratie intérieure est toujours scrupuleuse. On voit comment toutes les questions se tiennent, et comment je ne perds pas de vue au fond celles qui furent discutées dans ce congrès.

Avant d'y revenir, je tiens quand même à dire que je n'approuve pas l'agression verbale dont M. Girod de l'Ain fut l'objet à un moment où il venait occuper sa place à la table de la presse. J'imagine qu'on est aussi, chez les instituteurs, pour la « libre expression » du journaliste, celui-ci n'étant pas, a priori, considéré comme déshonoré parce qu'il exerce une profession que, pensons-y, on éprouverait le besoin de créer si elle n'existait pas. Cette attaque exagérée — et inégale dans les conditions où elle fut faite — eut pour premier résultat de susciter une manifestation de solidarité des journalistes présents au congrès. Ceux-ci

se considèrent justement comme des travailleurs ; la plupart d'entre eux sont syndiqués également, et certains de ceux qui assistaient au congrès sont des militants d'organisations ouvrières. La réponse vigoureuse aux allégations de M. Girod de l'Ain était nécessaire. L'attaque personnelle, dans les conditions où elle fut faite, ne l'était pas.

OUBLIONS LE PASSE, EMBRASSONS-NOUS !

Au lieu de donner un compte rendu détaillé d'un congrès dont le ton général fut sans doute plus morne que d'habitude, je crois qu'il vaut mieux mettre en évidence les traits principaux qui le caractérisent (pour peu qu'il y en ait).

Cette année donc, les représentants de la tendance dirigée par les communistes voulurent à toutes fins bloquer avec la majorité. L'an dernier encore, les dirigeants du syndicat étaient les « serviteurs conscients ou inconscients du pouvoir gaulliste ». Cette année, ce sont de fermes défenseurs de l'université, de la classe ouvrière et des libertés syndicales face au pouvoir des monopoles capitalistes. Non seulement il n'est pas nécessaire de se distinguer d'eux, mais il ne faut pas le faire, absolument pas. Il est impossible, il est « impensable » que nous ne nous mettions pas d'accord sur une motion commune. Je ne fais que reprendre ici les formules mêmes des orateurs de la tendance communiste. « Il faut que je vous embrasse » : voilà le ton.

Les militants de la majorité, dirigeants du syndicat, n'ont pas montré tellement d'enthousiasme à se laisser embrasser. A vrai dire, ils n'avaient pas l'impression d'avoir répondu à ce point, en un an seulement. Dans sa réponse, Pierre Desvalois affirma, au contraire, qu'il y avait parfaite continuité dans l'orientation et l'action d'hier et d'aujourd'hui. « Je n'ai pas le droit d'oublier, dit-il, ce que vous disiez hier. Rien ne me permet de croire que vos déclarations d'aujourd'hui ne sont pas circonstancielles ». Le secrétaire général fit fort opportunément remarquer que, de toute façon, la motion ne serait pas commune puisque l'Ecole Emancipée refusait de s'y associer. Ce n'est pas suffisant de dire que cette tendance est peu nombreuse. « Je ne prendrais pas facilement mon parti, déclara Desvalois, d'une orientation dite commune, qui ne comprendrait pas l'Ecole Emancipée ». Il n'y a pas d'orientation commune quand existent des divergences profondes. L'existence des tendances est liée au syndicat de masse ; elle est la condition de la démocratie et de l'action.

Desvalois accepta cependant une déclaration commune sur les problèmes qui réalisent l'accord de tous : la défense des libertés syndicales et du droit de grève, le refus d'intégration dans l'Etat. Il aurait dû dire : puisque nous sommes d'accord *aujourd'hui* pour défendre le droit de grève, puisque nous sommes d'accord *aujourd'hui* pour refuser de nous intégrer à l'Etat...

La réponse générale de Pierre Desvalois fut d'une qualité exceptionnelle. Je lui reprocherai pourtant de ne pas avoir profité de sa position avantageuse pour rappeler les garanties d'une unité réelle, celles qui sont énumérées dans toutes les déclarations du M.S.U.D. et notamment « le non cumul des fonctions politiques et syndicales ». D'autant plus que je ne les retrouve pas non plus, explicitement exprimées, dans la motion d'orientation majoritaire. C'était pourtant le moment, ou jamais, de mettre au pied du mur nos nouveaux amants passionnés de l'unité.

Ceux-ci ont abandonné finalement leur propre motion d'orientation. J'ai dû personnellement quitter le congrès deux heures avant qu'il ne prenne fin. Je n'ai donc pas entendu les « explications »,

certainement savoureuses, du représentant de la tendance dite « cégétiste ». Mais j'avais laissé derrière moi, et dûment mandaté, un « œil de Moscou », je veux dire un de ces nombreux observateurs secrets de l'internationale ouvrière syndicaliste dont les ramifications s'étendent des Andes à l'Oural (et au-delà). J'espère qu'il vous rendra compte de ces derniers instants du congrès qui virent, sans doute, l'immolation volontaire de la tendance communiste sur l'autel de l'indispensable « orientation commune ».

Tout militant quelque peu averti sait de quoi il s'agit. J'ai dit tout à l'heure que le S.N.I. était un exemple. C'est pourquoi il faut absolument montrer — comme prolongement des scénarios du congrès de la C.G.T. — que l'existence des « courants d'opinions » peut très bien s'accommoder d'une seule orientation, pourvu qu'elle soit « élabo- rée » avec des concessions communes. N'est-ce pas là le bon sens et la bonne éducation ! Vous verrez qu'on fera tout le bruit qu'il faut autour de ces déclarations et motions communes du congrès du Syndicat des Instituteurs. D'autant plus que les instituteurs sont les meilleurs propagandistes — même sans le vouloir — dans toutes les régions, départements, villes et villages.

Bien entendu, il suffit de regarder se développer la manœuvre. Même pour qui connaît déjà la musique, c'est d'un intérêt toujours renouvelé. Elle peut mener assez loin.

Sorel, le leader actuel de la tendance communiste au Bureau National, a dit que « l'élaboration d'un texte en commun, serait un acte d'une haute signification, une contribution de valeur au regroupement démocratique ». Et comme, d'autre part, il a vu « dans les élections parlementaires de novembre 1962 » l'origine du renouveau, il n'est pas nécessaire d'en dire davantage pour que vous voyiez de quoi est faite la grande manœuvre communiste au Congrès des instituteurs !

CONDAMNATION DE LA C.F.T.C.

La C.F.T.C. n'a pas bonne presse parmi les instituteurs, et particulièrement dans ce congrès. Il y a là aussi une tradition, renforcée par l'existence d'un syndicat chrétien concurrent, relativement petit, le S.G.E.N. (Syndicat Général de l'Education Nationale) qui anime le courant le plus « gauchiste » de la C.F.T.C.

Pierre Desvalois y a longuement insisté dans la présentation de son rapport moral. Il s'est attaqué à cette prétention d'être « moderne » par opposition aux « idéologies périmées » du syndicalisme de la Charte d'Amiens sur lequel, lui Desvalois, continue de s'appuyer avec une fermeté dont nous le félicitons. Pour lui, la C.F.T.C. est seulement « à la recherche d'un nouveau champ d'expansion ».

Cependant, quand on parle d'unité syndicale, faut-il comprendre que celle-ci doit exclure la C.F.T.C., même si elle enlevait le deuxième « C » et abandonnait sa référence confessionnelle, même si elle acceptait les principes du M.S.U.D. ? Si la C.F.T.C. mettait au rancart sa doctrine du « pluralisme syndical », faudrait-il que ce soit nous qui lui opposions alors notre exclusivisme ? Nous devons avoir un seul critère : la charte d'Amiens, dans son esprit, et même dans sa lettre. Nous ne répéterons jamais assez qu'elle a pris un caractère d'actualité qu'elle n'a peut-être jamais eu à ce point. Et, implicitement, elle inclut les ouvriers chrétiens dans l'unité syndicale.

Dans son exposé, le camarade Thomas, représentant de l'Ecole Emancipée, a été plus net encore : la C.F.T.C. n'est pas une organisation ouvrière ; elle est le porte-parole de la bourgeoisie dans le mouvement ouvrier. Je crois que c'est aussi la position d'Alexandre Hébert, pour qui les « gauchistes » sont encore les plus dangereux. Pourtant, la C.F.T.C. prend sa place dans le combat — aussi décidée ou, si vous voulez, aussi peu décidée que les autres — contre la limitation du droit de grève, première atteinte que vous dénoncez comme une étape dans un plan bien établi du pouvoir (et vous faites l'unité d'action avec elle). Pourtant, la C.F.T.C. fut partie déterminante dans la grève des

mineurs (elle ne fut pas plus freineuse que les autres), cette grève des mineurs que vous définissez justement comme le premier grand mouvement d'opposition au gaullisme. Alors ? Alors, c'est que la question de la C.F.T.C., de son existence, de son évolution, de son influence, ne doit pas être aussi simple que vous l'affirmez et qu'elle ne saurait être réglée pour des syndicalistes (même révolutionnaires), par quelques déclarations catégoriques...

L'ECOLE PRIMAIRE VIENT EN PREMIER

On entend dire partout que les enfants ne savent plus rien. C'est étonnant qu'ils savent encore quelque chose. Desvalois a eu raison de crier : il faut sauver l'école primaire ! « Etrange méthode, a-t-il dit, que de démolir les fondations pour construire les étages ! » Le rapporteur, Pierre Chevalier, a également rappelé le rôle fondamental de l'école primaire, dont le démantèlement se poursuit et s'accélère. Edmond Mouillet, de la Haute-Marne, l'a fait aussi, à sa manière qui est d'un artiste.

La démocratisation de l'enseignement, la réforme démocratique de l'enseignement, c'est d'abord le renforcement de la base de tout l'édifice universitaire, de l'école primaire, celle qui vient en premier. Démolir l'école primaire ? Mais — j'y pense — c'est peut-être ce qu'on veut. Quand elle sera suffisamment exsangue, on pourra toujours faire appel à l'école dénommée « libre ». N'est-elle pas devenue « l'auxiliaire de l'enseignement public », selon l'ineffable expression de M. Maurice Schumann ?

UNE REFORMETTE « DES STRUCTURES »

L'un des points de l'ordre du jour du congrès était la « réforme des structures » du syndicat national, pour le mieux adapter à l'évolution de la profession. J'ai beau essayer de comprendre, je n'arrive pas à m'expliquer en quoi les modifications aux statuts que le secrétariat permanent a fait voter peuvent « adapter » le syndicat à l'évolution de la profession, ou d'autre chose. Est-ce parce que le Bureau National sera désormais élu par correspondance ? Est-ce parce que la répartition des sièges, entre les tendances, qui se faisait jusqu'ici « au plus fort reste » se fera maintenant « à la plus forte moyenne » ? Il y a probablement des raisons à ces « réformes » de surface, et non de structure. Je vois bien en quoi elles peuvent protéger, formellement, une majorité qui n'en avait d'ailleurs nul besoin. Je ne vois pas comment elles pourraient renforcer le syndicat et adapter ses « structures » à une situation nouvelle dans la fonction enseignante. Je vois au contraire comment ces conceptions et ces décisions, en servant d'exemple et en se généralisant dans le syndicalisme de masse (si tant est que le syndicalisme français soit un syndicalisme de masse !) pourraient, en fait, donner de beaux jours au bureaucratisme.

CONTRE LA BUREAUCRATIE, BRAVO !

Comme il se doit, les questions corporatives, celles qui concernent le « beefsteak », ont pris leur place nécessaire et suffisante dans ce congrès de pédagogues idéalistes, mais qui doivent d'abord manger. C'est aussi une tradition que l'instituteur soit mal payé.

La tendance que dirigent les communistes avait préconisé « un reclassement prioritaire des enseignants », étant donnée « leur place dans la nation ». Les instituteurs syndicalistes ne se sont pas laissés prendre à ce miroir aux alouettes. Ils sont restés fidèles à la solidarité de la fonction publique. Avec ce mot d'ordre qu'ils avaient de ne pas se séparer de la majorité, nos corporatistes communistes ont abandonné leur plate-forme. « On nous a expliqué en commission, a dit leur représentant, et nous avons compris que notre revendication n'était pas contradictoire avec la nécessaire unité revendicative de la fonction publi-

que. Il suffit d'enlever « prioritaire », dans l'un et l'autre cas ». Et voilà ! Comment n'y avaient-ils pas pensé plus tôt ?

Le camarade Desachy, de l'Oise, doit être félicité pour son énergique dénonciation de la « hiérarchie », la hiérarchie des fonctions et, évidemment, des salaires ; « une hiérarchie avilissante pour le supérieur comme pour l'inférieur ». Bien entendu, il l'a fait à sa manière. Si vous voulez vous représenter cette manière, vous avez le choix entre trois images : le paysan du Danube, l'éléphant dans le magasin de porcelaines ou le terrassier dans le salon de la marquise.

Mais le rapporteur, James Marangé, a eu tort, je crois, d'affecter de traiter cela avec quelque mépris, notamment le traitement binôme — que nous avons déjà eu l'occasion d'exposer ici — le traitement avec partie fixe et partie mobile, méthode de rémunération plus rationnelle et plus juste, qui fera son chemin.

Le progrès technique, la démocratisation de l'enseignement, qui sont les fondements de la philosophie des dirigeants du Syndicat National des Instituteurs, ne vont pas sans le resserrement de la hiérarchie. Il suffit d'y réfléchir une minute

pour le comprendre. Ce sont les pays les moins développés qui connaissent le plus large éventail de rémunération. En U.R.S.S. même, la différenciation des salaires diminue au fur et à mesure que s'accroît le revenu par tête d'habitant. On pouvait admettre, dans une certaine mesure, cette grande différenciation comme solution circonstancielle. Mais de pseudo-marxistes ont voulu mécaniquement l'imposer et l'imposer, dans une situation toute différente. Ce faisant, ils ont fait le jeu du patronat, qu'il soit privé ou public, et ils ont empêtré les ouvriers dans une réglementation telle qu'ils ne se défendent qu'en y échappant de mille manières.

Je veux bien que nos militants de tête se trouvent dans la fonction publique, devant une situation de fait. Il ne serait pas « réaliste » de n'en pas tenir compte. Mais, puisqu'ils sont si « avancés » sur le plan syndical, puisqu'ils veulent donner l'exemple sur bien des points, sur l'unité syndicale et sur d'autres, pourquoi ne seraient-ils pas aussi à l'avant-garde sur ce problème primordial des traitements et de leur hiérarchie ? Il y a là une belle position syndicaliste à occuper.

Raymond GUILLORE.

La dernière séance du congrès

MOTIONS ET VŒUX DIVERS

Le Congrès adopte à l'unanimité une motion concernant les objecteurs de conscience, demandant entre autres :

- 1) leur libération
- 2) leur affectation à un service civil ne dépendant pas de l'autorité militaire
- 3) le vote rapide d'un statut.

Cette motion est lue avec une série de vœux non pédagogiques, par Clément Durand.

La discussion générale reprend avec un exposé de Desachy (Ecole émancipée) hostile pour la hiérarchie sociale qu'il assimile à la hiérarchie catholique. Desachy particulièrement acerbe pour les cadres, relate leur comportement plein de complaisance à l'égard de l'évêché de son département : l'Oise.

Un orateur lui fait suite et réclame l'application du plan Langevin-Wallon.

Au nom de la majorité, la parole est donnée à Jacques Maranger qui va développer pendant vingt minutes la motion corporative de la majorité qui stipule par exemple pour les retraités enseignants une normalisation de traitement autour de l'indice 90. Cette motion a été adoptée à une très forte majorité — les minoritaires ex-cégetistes retirant leur propre motion —. Ce revirement va apparaître tout naturel pour les unitaires à tout prix, de circonstance pour le Bureau national et les majoritaires. La fin du débat prouvera qu'il y a eu simplement ralliement autour des thèses majoritaires.

LE DEBAT D'ORIENTATION

Duthel (Ecole émancipée) expliquera durant vingt minutes ce qu'il définit comme une orientation révolutionnaire du syndicalisme dont on trouvera l'essentiel dans « l'Ecole libératrice ». Pour l'orateur, une orientation est à la fois quotidienne et claire. De graves menaces planent sur le mouvement ouvrier français et il n'y a pas possibilité dans le présent de réaliser l'unanimité du Congrès. Duthel s'en prend violemment aux progressistes de la C.F.T.C. qu'il considèrent comme les pivots de l'association Capital-Travail et du nouvel « ordre corporatif gaulliste ».

Duthel préconise le recours à la grève générale et à l'épreuve de force contre le régime qui se renforce depuis cinq ans.

La motion Duthel mise aux voix est repoussée à une très forte majorité après une courte intervention de Clément Durand, Président de la Commission des Résolutions qui affirme qu'à aucun moment, Duthel, n'a fait part en commission de son désir de la faire voter en séance.

Micheline Dornier (ex-cégetiste), l'oratrice va

tenter de faire passer le frisson unitaire sur toute l'assistance. « Un congrès pas comme les autres, il ne faut rien précipiter, ne rien faire pour retarder l'heure de la réconciliation », c'est l'hymne à notre école, à la classe ouvrière, à la démocratie !

Vergoude, majoritaire du Calvados est non seulement un vieux militant des années 1930-1936 (Fédération Unitaire de l'Enseignement) mais un excellent orateur à la pensée précise et claire. Avec lui pas de faux-fuyants, on entre de plain-pied dans le sujet, et quels sujets ! « Les principes fondamentaux d'orientation sont constamment les mêmes depuis seize ans. Nous assistons à un ralliement tardif autour des thèses majoritaires. »

Vergoude sera particulièrement éloquent lorsqu'il évoquera les chartes d'Amiens et de Toulouse, fondements du syndicalisme.

L'orateur sera chahuté lorsqu'il rompra quelques lances aux « inconditionnels » d'une puissance étrangère. Brillamment, il dénoncera l'emprise d'un parti politique, l'intégration du syndicalisme dans l'Etat (Sénat économique), définira les conditions du P.U.M.S.U.D. en vue de recréer l'unité ouvrière.

Son exposé aurait été quelque peu incomplet, s'il n'avait ajouté la note pacifiste clairvoyante et reconfortante en préconisant un désarmement simultané et contrôlé non seulement nucléaire mais classique.

Disons très franchement que Vergoude fut le porte-parole de tous ceux qui n'ont jamais cessé de croire à la liberté et de pratiquer un syndicalisme indépendant, constructif, réaliste. Vergoude est réformiste, qu'importe ! il est plus près de nous que certains pseudo-révolutionnaires.

Après l'adoption de la motion d'orientation majoritaire par 2083 mandats contre 171 à celle de l'Ecole émancipée et 148 abstentions, le secrétaire départemental du Nord invite les congressistes pour l'an prochain à Lille.

Le discours de clôture du Congrès des Instituteurs devait échoir à Pierre Desvalois, visiblement moins en forme que dimanche et lundi, le secrétaire général du S.N.I. se félicita de la belle tenue du Congrès qui ne fut ni un grand congrès ni celui de l'espérance mais un congrès de large et de profonde discussion.

Desvalois précisa les points d'accord, d'où son acceptation de la fameuse déclaration commune qu'il n'était pas possible de présenter au Congrès tout de suite mais qui avait l'accord en commission.

L'orateur s'attacha à évoquer les liens de la grande famille enseignante, il souligna avec force la cohésion et l'unité du SNI avec ses 230 000 adhérents. Il défendit avec brio l'école primaire

laïque et s'attacha à développer les raisons de combattre pour un mouvement syndical libre, indépendant, uni contre toutes les attaques directes ou insidieuses émanant d'adversaires comme l'Etat-patron ou les partis politiques.

Desvalois, sans aborder le non-cumul des fonctions syndicales et politiques, renouvela l'adhésion aux buts clairs et précis du M.S.U.D. Enfin, il s'attacha à la coopération culturelle qui œuvre pour la paix sans omettre la condamnation de la limitation du droit de grève et le danger des tentatives d'intégration du syndicalisme dans l'Etat.

En bref, un Congrès enrichissant par son contenu vient de se clore. Aucun problème de l'heure n'a été négligé. Peut-être n'était-il pas opportun d'attaquer avec virulence ceux qui s'efforcent de déconfessionnaliser la CFTC ? Le courant « chré-

tien » n'est plus le même qu'il y a un demi-siècle. De plus, ressouder les morceaux de la vaisselle cassée en 1947, implique un sérieux et loyal effort de recherche dans un nouveau climat unitaire. La CGT a été trop ménagée par rapport à la CFTC ou à F.O.

Les obstacles à l'unité ouvrière n'ont pas tous brusquement disparu. La force de pression et de contestation que constitue le syndicalisme universitaire est peu de chose sans l'ensemble de la classe ouvrière. Nous le constatons hélas ! tous les jours.

De toute façon, le Congrès de Paris a été un bon et beau Congrès ; parce qu'il a mis en valeur le retour aux sources à un véritable syndicalisme et qu'il s'est aussi achevé aux accents de « l'Internationale ».

L'OBSERVATEUR.

LE TESTAMENT DE LÉNINE

C'est au nom du Christ que catholiques et protestants se massacraient au temps des guerres de religions. C'est en se réclamant de Lénine que les Russes et les Chinois s'excommunient mutuellement au sein de colloques secrets.

Mais, puisque pendant près de trente ans, les khrouchtchéviens d'aujourd'hui associèrent Lénine et Staline — puisque les orthodoxes léninistes de Pékin prétendent aujourd'hui réhabiliter Staline, il n'est pas mauvais de relire le fameux Testament de Lénine que la R.P. publia en novembre 1926 et que les communistes français traitèrent de faux abominable jusqu'à ce que les ordres de Moscou en garantissent l'authenticité.

« Par stabilité du Comité Central, dont j'ai parlé plus haut (1), j'entends des mesures contre la scission, dans la mesure où en général de telles mesures peuvent être prises. Car, évidemment, le réactionnaire (S.F. Oldenbourg semble-t-il) avait raison qui, dans la « Rousskaïa Mysl » premièrement, tablait sur la scission de notre Parti dans son jeu contre la Russie soviétique, et quand, deuxièmement, il tablait pour cette scission, sur les sérieux désaccords dans le Parti.

Notre Parti s'appuie sur deux classes et c'est pourquoi son instabilité est possible, et inévitable sa chute, si entre ces deux classes, un accord ne peut être établi. Dans ce cas il serait même inutile de prendre telles ou telles mesures, voire de délibérer de la stabilité de notre Comité central. Nulle mesure, dans un tel cas, ne se montrerait propre à prévenir la scission. Mais j'espère que c'est là un avenir trop lointain et un événement trop improbable pour en parler ici.

Ce que j'ai en vue, c'est la stabilité du Comité central comme garantie contre la scission dans le proche avenir et j'ai l'intention d'examiner ici une série de considérations de caractère purement personnel.

Je crois que l'essentiel, dans la question de la stabilité vue sous cet angle, sont des membres du Comité Central tels que Staline et Trotsky. Les rapports entre eux constituent, à mon avis, une grande moitié des dangers de cette scission qui pourrait être évitée et à l'évitement de laquelle doit servir, entre autres, l'augmentation du nombre des membres du Comité Central jusqu'à 50 et 100 personnes.

Le camarade Staline, en devenant secrétaire général, a concentré dans ses mains un pouvoir immense et je ne suis pas convaincu qu'il puisse toujours en user avec suffisamment de prudence. D'autre part, le camarade Trotsky, comme l'a déjà démontré sa lutte contre le Comité Central à propos de la question du Commissariat du peuple aux voies de communication, ne se distingue pas seulement par les capacités les plus éminentes. Personnellement, il est certes l'homme le plus capable du Comité Central actuel, mais il est excessivement porté à l'assurance et entraîné outre mesure par le côté purement administratif des choses.

Ces deux qualités des deux chefs les plus marquants du Comité central actuel peuvent involontairement conduire à la scission ; si notre Parti ne prend pas les mesures pour la prévenir, cette scission peut se produire inopinément.

Je ne vais pas ensuite caractériser les autres membres du Comité Central d'après leurs qualités personnelles. Je rappellerai seulement que l'épisode d'octobre de Zinoviev et de Kamenev n'a évidemment pas été occasionnel mais qu'il ne peut guère plus leur être personnellement reproché que le non bolchevisme au camarade Trotsky.

Quant aux jeunes membres du Comité Central, je veux dire quelques mots de Boukharine et de Piatakov. Ils sont, à mon avis, les plus marquants parmi les forces jeunes et il faut, à leur égard, avoir en vue ce qui suit :

Boukharine n'est pas seulement le plus précieux et le plus fort théoricien du Parti, et aussi légitimement considéré comme le préféré de tout le Parti, mais ses conceptions théoriques ne peuvent être considérées comme vraiment marxistes qu'avec le plus grand doute car il y a en lui quelque chose de scolastique (il n'a jamais appris et je crois qu'il n'a jamais compris vraiment la dialectique).

Puis, Piatakov incontestablement homme de volonté et de capacités les plus éminentes, mais inclinant trop à l'administration et au côté administratif des choses pour qu'on puisse s'en remettre à lui dans une question politique sérieuse.

Evidemment, l'une et l'autre remarque sont faites par moi seulement pour le moment présent et à supposer que ces deux travailleurs éminents et dévoués ne trouvent l'occasion de compléter leurs connaissances et de modifier ce qu'ils ont en eux d'unilatéral.

(25 décembre 1922)

Staline est trop brutal et ce défaut, pleinement supportable dans les relations entre nous, communistes, devient intolérable dans la fonction de secrétaire général. C'est pourquoi je propose aux camarades de réfléchir au moyen de déplacer Staline de ce poste et de nommer à sa place un homme qui, sous tous les rapports, se distingue du camarade Staline par une supériorité, c'est-à-dire qu'il soit plus patient, plus loyal, plus poli et plus attentionné envers les camarades, moins capricieux, etc...

Cette circonstance peut paraître une bagatelle insignifiante mais je pense que pour se préserver de la scission et du point de vue que j'ai écrit plus haut des rapports mutuels entre Staline et Trotsky, ce n'est pas une bagatelle, à moins que ce soit une bagatelle pouvant acquérir une importance décisive.

(4 janvier 1923.)

(1) Allusion à une partie des notes concernant l'organisation économique.

ÉCONOMIE D'AFFAMEURS

Voltaire, qui n'était pas économiste, mais qui alliait le génie au bon sens, fait dire à son homme aux quarante écus, le paysan de son époque :

« Je me suis mis à rire dans mon malheur d'apprendre qu'il y avait de la charlatanerie jusque dans la science qu'on appelle la haute science. » Et il ajoutait : « il arrive quelquefois qu'on ne trouve rien à répondre et qu'on n'est pas persuadé ; on est atterré sans être convaincu ; on sent dans le fond de son âme un scrupule, une répugnance qui nous empêche de croire ce qu'on nous prouve. »

Les temps n'ont guère changé. Nos princes régnants, nos techniciens, nos économistes plus ou moins distingués invoquent l'histoire, la loi naturelle, la fatalité et même la volonté de Dieu pour démontrer à l'immense armée du travail, les paysans, les citadins, les salariés, les artisans, les commerçants..., qu'ils doivent accepter leur sort, se résigner, que tout ne peut aller autrement dans le meilleur des mondes possibles. Les Eglises, qui ne manquent pas d'imagination, ont même fait croire à des millions d'individus, depuis qu'ils marchent sur deux pattes et peuvent contempler le ciel, qu'il y a là-haut un paradis pour les travailleurs de bonne volonté.

Dans le but de conserver l'ordre économique et social actuel, la science, la haute et la petite, comme dit Voltaire, est venue au secours, non seulement des religions, que ceux de ma génération croyaient agonisantes, mais aussi de tous les préjugés politiques et économiques, de toutes les fausses valeurs patriotiques, nationales, familiales..., qui ont empoisonné et empoisonnent encore la vie des sociétés et des peuples et ont fait que l'homme est un loup pour l'homme.

Rémy de Gourmont, un autre grand philosophe de la fin du dernier siècle, qui ne croyait pas au progrès, a cependant écrit cette phrase pleine de sens malgré son apparence paradoxale : « Le plus terrible quand on cherche la vérité c'est qu'on la trouve. » Ce qu'il n'a pas dit, c'est qu'il est souvent plus difficile de la dire lorsqu'on l'a trouvée. N'est-ce pas ainsi sur le terrain de l'économie où de terribles vérités ont été découvertes ! Non seulement nos grands ancêtres socialistes et anarchistes, mais des esprits libres, n'appartenant à aucune idéologie particulière, en ont développé le sens et les conséquences et, cependant, ils n'ont été ni entendus ni suivis. Aujourd'hui, le monde est ainsi fait, qu'il est à peu près vain aux chercheurs désintéressés de trouver et de dire toute vérité qui n'est pas conforme aux dogmes politiques, sociaux et religieux qui inspirent la pensée contemporaine : Rome et Moscou disent le droit, font la loi et, ce qui est bien plus grave, sont sur le point de s'entendre. Il faudra peut-être rayer de l'histoire plusieurs siècles de raison, de science et de progrès dans le bien-être matériel et la libre activité des hommes.

Dans le domaine économique, la science a mis en évidence des principes qui devraient inspirer constamment les responsables de l'économie des peuples. Faut-il en rappeler quelques-uns :

— le travail, source de toute richesse et non la monnaie et le crédit ;

— la nécessité d'une monnaie stable, omnivalente, non fondante, ou sujette à des manipulations constantes ;

— liberté de circulation des biens et des personnes et non pas l'autarcie et les contingents qui

supposent la guerre des tarifs et les murs de la honte ;

— les échanges à égalité de valeur, produits contre produits et leur développement par le progrès technique ;

— la baisse des prix de vente comme conséquence de la baisse des coûts, ce qui aboutit à une socialisation des profits et à la disparition du chômage technologique, etc.

Si les hommes étaient simplement raisonnables et comprenaient leurs intérêts, ils laisseraient jouer librement les lois économiques qui leur sont favorables et lutter contre celles qui nuisent à la communauté en l'appauvrissant. Eh bien non ! ce n'est pas dans ce sens qu'ils agissent. Quelques exemples montreront comment ils méconnaissent les principes cités plus haut, dont, en paroles, ils ne contestent pas la valeur.

Suivons la marche des organismes producteurs, tels qu'ils fonctionnent actuellement, dans leur presque totalité : monopoles d'Etat, S.N.C.F., E.D.F., G.D.F., P. et T., ou entreprises protégées : R.A.T.P., Régie Renault, banques nationalisées, Caisse des dépôts, entreprises protégées maritimes, aériennes, etc. Ajoutons même les entreprises privées, petites et moyennes, les coopératives sous leur forme anonyme ou communautaire. Dans toutes, on cherche bien à réduire les coûts de production, à augmenter le rendement par le progrès technique ; et, aujourd'hui, chacun sait qu'on y arrive aisément. Or, que signifie la baisse du prix de revient pour quelqu'un qui comprend tant soit peu la question économique ? C'est l'augmentation de la vitesse de production : dans un temps plus court on produit autant, ou bien on produit davantage dans le même temps. Si rien n'arrête la marche de l'appareil de production, on peut augmenter celle-ci dans des proportions formidables. Comment alors faut-il comprendre l'enrichissement de l'économie ? Il va de soi — et c'est ce que ne comprennent pas 90 % de nos contemporains savants ou non que les mille unités économiques que l'on produit en une minute, alors qu'avant il fallait une heure, toutes choses égales d'ailleurs, n'ont plus la valeur (d'échange) qu'elles avaient auparavant ; elles valent 60 fois moins. Le maintien ou la hausse du niveau des prix est ainsi une pure utopie, une absurdité.

Logiquement, s'il n'y a pas abondance absolue, comme c'est le cas aux Etats-Unis pour les produits agricoles, tous ces biens doivent s'écouler puisqu'il existe des consommateurs qui les désirent. Pourquoi un certain nombre ne s'écoulent-ils pas ? Pourquoi y a-t-il mévente et arrêt ou ralentissement de certaines entreprises, c'est-à-dire chômage ? La raison, à mon avis, en est très simple, c'est que ces produits sont trop chers. Et ce serait une grave erreur que de suivre les maniaques du dirigisme dans des mesures qui ne peuvent qu'aggraver le mal.

Par exemple, ceux qui voient un remède dans une modification autoritaire des prix, des salaires, du volume de la circulation monétaire, du taux de l'intérêt, ou bien dans le jeu du régime néfaste des barrières douanières, qui permet tous les abus, toutes les tromperies, toutes les injustices relatives à la consommation, se trompent lourdement, même si leurs intentions sont pures. En particulier, l'idée que la hausse du niveau des prix en soi puisse avoir des effets salutaires est absurde. En effet, on peut constater qu'à un moment donné, il n'y a pas équilibre dans les proportions d'échange : certaines choses sont offertes en telle abondance

qu'on offre très peu en échange. Pour d'autres objets, c'est le contraire, on demande une telle quantité de biens en échange qu'on finit par s'en passer tout simplement. Dans ce cas, il est facile de voir qu'un niveau de prix plus élevé ou une circulation plus grande serait sans effet sur l'équilibre des échanges. *Celui qui exige pour sa marchandise ou pour son travail davantage que les autres ne peuvent offrir ne peut rien écouler.* L'argent, le niveau des prix, la circulation, etc., n'y font rien non plus. Ce sont les rapports d'échange qui doivent être modifiés; et l'augmentation de la monnaie et des crédits ne peut donner à personne un pouvoir d'échange supérieur à celui qu'il avait auparavant.

Bien sûr, tout le monde voudrait avoir plus d'argent qu'il n'en a actuellement et bien des gens croient qu'on peut aider l'économie de tout un pays en état de crise en distribuant une plus grande quantité d'argent. C'est la méthode actuelle des commis de notre Sauveur bien qu'ils ne croient guère à l'efficacité de notre système. S'ils persistent dans leurs erreurs, ils iront, sinon à la catastrophe que devaient provoquer, selon eux, leurs devanciers, mais aux mêmes difficultés. C'est que, en réalité, ce qui importe, ce n'est pas la quantité d'argent, mais la quantité de choses qu'on peut acheter avec cet argent. Les individus qui ont un revenu plus fort que les autres peuvent acheter davantage. Mais si tous reçoivent en même temps plus d'argent, en règle générale et dans l'ensemble, ils ne pourront pas acheter davantage. Et c'est bien ce qui a lieu en ce moment avec le système de la parité des prix (agricoles et industriels, etc.), de l'augmentation des salaires au pourcentage qui creuse même la différence entre salaires des bourgeois et salaires des prolétaires, au bénéfice des premiers. L'augmentation du volume de la circulation monétaire fait monter les prix; et comme tous les prix ne montent pas de la même façon, les uns gagneront, les autres perdront. Il y a une redistribution sociale des revenus, qui se produit toutes les fois que le volume de la circulation augmente. Inutile de dire que cette redistribution n'est pas en faveur des travailleurs de la base ou des personnes à revenus fixes.

Si la hausse du niveau de vie considérée comme favorable au rendement est une hérésie, la baisse de tous les prix, en soi, est aussi absurde. Il y a des prix qui doivent monter et que n'importe quel régime n'empêchera pas de monter (Khrouchtchev en sait quelque chose); il y a des prix qui doivent baisser et qu'on n'empêchera pas de baisser, à moins d'arrêter tout progrès dans la production, ce qui signifierait la fin de l'humanité. Il en est de même pour les salaires qui, ne l'oublions pas, sont le *prix du travail*: il y a des salaires trop bas qui devraient et pourraient être facilement augmentés; d'autres qui sont trop élevés et qui devraient être abaissés. Il ne s'agit nullement de passer un rabot d'égalisation sur les prix du travail; ce serait déplacer l'injustice au lieu de la supprimer. La lutte la plus urgente à mener, par les salariés, celle qui vaut pour tous les pays et pour tous les temps, la seule qui ait un caractère révolutionnaire dans le sens absolu du terme, c'est de s'en prendre à cette idée que l'homme au travail, l'homme créateur de biens, est une marchandise, une machine, un moyen de production comme un autre. Le marché du travail est un terme injurieux pour l'homme. C'est ce que les mineurs ont montré par leur geste magnifique. Mais voilà, en ont-ils eu pleine conscience? N'est-ce pas une révolte d'esclaves?

J'aurais voulu ne pas conclure sur cette hypothèse pessimiste; mais peut-on penser autrement quand on constate que même chez de nombreux

responsables du monde ouvrier, on refuse de voir depuis longtemps déjà, que notre économie consiste à affamer le consommateur, c'est-à-dire à vendre cher pour sauver le producteur. Un exemple spectaculaire: avec la pleine approbation de notre sauveur et sur l'initiative de son commis, M. Pisani, le Marché commun vient d'interdire l'entrée des poulets américains sur nos marchés. La raison c'est que ces poulets sont vendus trop bon marché, comme on a interdit ou contingenté l'entrée des montres et des bicyclettes japonaises pour cette même raison. La plus terrible c'est que vous trouverez des camarades jusque dans nos milieux libertaires pour justifier ces mesures prises par nos planificateurs pour maintenir les hauts profits des gros paysans, des gros industriels, des gros salariés, etc. Des centaines de milliers d'économiquement faibles, des vieux et des vieilles dont 45% ne mangent pas à leur faim, continueront à en pâtir et, comme l'« Homme aux quarante écus » de Voltaire, auquel je faisais allusion au début de cette étude, devront s'incliner devant la haute science de nos maîtres.

J. FONTAINE.

Parmi nos

LETTRES

La situation en Algérie

Au moment de mettre sous presse, nous recevons d'un camarade algérien, qui a participé activement aux luttes du F.L.N., une lettre sur la situation qui règne en Algérie après l'arrestation de Boudiaf et de ses amis, et dont voici l'essentiel:

Donc Boudiaf est en prison (dorée dit-on), avec trois de ses compagnons. Ben Bella déclare posséder les preuves que Boudiaf « a pris contact avec un pays étranger (lequel ?) pour renverser son gouvernement et mettre à la tête de l'Algérie un nouveau Tschombé ».

Tant que ces « preuves » ne seront pas données, il est évidemment difficile d'y croire.

Mais, vrai ou faux, ceci montre un malaise important.

La raison en est celle-ci : il y a trop de décalage entre les déclarations officielles (journaux, radio, T.V., discours) et la situation réelle du pays.

Après les mesures historiques de Mars (nationalisations) (1) qui, c'est indéniable, ont donné à Ben Bella un regain de popularité extraordinaire, il semble aujourd'hui que les multiples et graves inconvénients de mesures trop vite prises et mal appliquées (parce qu'inapplicables sans un travail préalable d'explications) soient profondément ressentis par les fellahs.

De leur mécontentement rien de positif ne peut sortir tant que les problèmes ne leur auront pas été expliqués avec compétence et loyauté.

Ainsi, on raconte que le ministre l'agriculture et de la réforme agraire Amar Ouesgane, étant allé visiter un comité de gestion à Blida fut d'abord bien accueilli par les ouvriers agricoles avec des banderoles : « Bienvenue au frère ministre », mais il termina sa visite sous les huées lorsque les ouvriers s'étant plaints que leur salaire de 700 francs par jour était insuffisant (les prix montent actuellement à belle allure), il leur répondit que l'an prochain ils gagneraient encore moins!

Et pourtant, c'est en faveur des fellahs que sont faits tous les efforts du gouvernement. En ville, les chômeurs sont dans une véritable misère et leur

(1) A ce sujet, un chiffre: à Médéa, dans l'Atlas méditerranéen, derrière Alger, sur une superficie totale de terres cultivées de 433.318 milliers d'hectares, 62.066 milliers d'hectares sont socialisés et 371.252 restent du domaine de la propriété privée.

nombre grandit. Les secours ne leur sont pas distribués, et on les a même coupés, presque officiellement, aux vieux.

Le gouvernement a certes opté pour une bonne solution lorsqu'il a décidé que les terres ne seraient pas partagées, mais gérées collectivement ; cependant, l'absence de plan et la crise politique intérieure ont hypothéqué ce qu'il y a de meilleur dans le « bembellisme ».

Quant aux deux principaux représentants de l'opposition, Boudiaf et Ait Ahmed, ce sont tous deux des hommes intelligents, sérieux et théoriciens, mais Boudiaf a un caractère insupportable, et quant à Ait Ahmed, hélas ! c'est un saint !

En tous cas, l'Algérie sans prisons ayant vécu, il semble qu'on entre dans une phase de complots. Le colonel Chabaani, l'ancien chef de la villaya 6, celle du sud, a déjà fait ouvertement sécession, et l'on parle très sérieusement de maquisards (600 dit-on) dans les Aurès.

Par ailleurs, Ferhat Abbas, qui s'est fait le champion des classes moyennes, était absent, tant à Sétif qu'à Alger, lors des cérémonies officielles pour la fête anniversaire de l'indépendance, absence, qui, bien entendu, a été fort remarquée.

Il m'ôte « sa » constitution qu'il opposera à celle de Ben Bella lorsque le moment sera venu. On dit que Ben Bella prépare une constitution du type présidentiel. Il a même, ces jours-ci, fait allusion à un référendum.

En bref, si l'on se trouve bientôt en présence, comme c'est probable, d'une bourgeoisie défendant objectivement et... provisoirement la démocratie, la direction collégiale, etc... eh bien ! cette bourgeoisie a ses chances ! Là est le danger, car il n'y a pas d'autre choix qu'entre l'équipe qui est actuellement au pouvoir et la bourgeoisie, à court terme s'entend !

Pour terminer, un « mot » qui se dit dans les rues d'Alger : « Comment voulez-vous que le pays soit calme, il n'y a pas d'argent, et tout le monde est armé ! »

Nouvelle lettre d'Oran

Le camarade Duperray a reçu la lettre suivante d'un « exilé volontaire en Algérie » :

Je n'ai pas eu l'occasion de te parler du 1^{er} mai. Je trouve le moment de le faire à un moment peu agréable pour moi. Je me suis exilé de France pour aller trouver une fraternité dont j'avais toujours rêvé. Maintenant je vais me trouver exilé d'Algérie. Mais je t'en reparlerai. Le Premier Mai de la République Algérienne fut quelque chose de formidable. On le préparait depuis plus d'une semaine. Chaque entreprise voulait faire figurer honnêtement au défilé un char représentant l'activité de l'usine. J'ai travaillé volontairement, avec joie, plusieurs soirs, après les heures de travail pour préparer la maquette de notre char.

Le 1^{er} mai, rassemblement à 6 h. 30 du matin au Parc des Sports. Je n'ai pu m'y rendre. Mes jambes ne sont plus jeunes. Le Parc est à plus de 6 kilomètres de chez moi et il n'y avait aucun moyen de transport mécanique.

J'ai donc attendu le défilé au centre de la ville, cortège formidable qui groupait plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Ce cortège défilait pendant plus de deux heures, comprenant les délégations de toutes les usines, chantiers, bureaux, entreprises et services publics, enseignement, etc. chacun dans le costume de sa profession, mais aussi les formations politiques et militaires d'Oran. Cela se termina par un grand meeting où l'on retrouvait à côté des représentants de l'U.G.T.A., du F.L.N., le préfet, le maire et les députés d'Oran.

Ce n'est évidemment pas ce qui me plaît. Mais cette impression est dépassée par l'enthousiasme communicatif des manifestants. C'est tout de même un Premier Mai dont j'avais perdu l'habitude.

Au sujet de la nationalisation des industries, il semble que le gouvernement algérien ait marqué un temps d'arrêt. Le manque de techniciens en est peut-être la cause. Il semble que d'après les dernières déclarations gouvernementales, ce serait plutôt une représentation du gouvernement dans l'en-

treprise comme dans Air Algérie où le gouvernement rachèterait 45 % des actions. Il est probable que vu l'état actuel des choses la mise en gestion industrielle serait une catastrophe. Mais actuellement on assiste à un nouvel exode des techniciens d'Algérie. Je ne sais après les congés, combien d'Européens resteront dans l'usine où je travaille.

Pour mon compte, ce qui devait arriver est arrivé. Les Européens de mon usine qui sont des racistes ont obtenu mon retour en France. Ils ne pouvaient tolérer mon attitude fraternelle envers les Arabes. Je serai donc à Saint-Etienne à la fin du mois. Nous pourrions donc de vive voix échanger nos impressions. Ce samedi j'ai pris contact avec les militants locaux de l'U.G.T.A. Réunion pleine de sympathie réciproque : échange de pensées, vues sur l'avenir. Je retournerai les voir avant de quitter notre Algérie.

**

Optimisme

De F. LEUNOIS :

Dans « la fin des partis, des idées, des classes » Louzon met le doigt sur des réalités cruciales de notre temps, mais il en tire des conclusions qui sont en opposition fondamentale avec ce que je pensais être ses aspirations profondes. Dans ma candeur naïve, je croyais que la R.P. n'avait jamais poussé ses lecteurs à adhérer à des partis et que la mort de ces partis, j'entends leur belle mort, pas celle imposée artificiellement par un Hitler, un Franco ou un Pétain, vous aurait plutôt remplis d'aise. Quant aux classes, la question ne se posait pas pour moi, que vous œuvriez à leur disparition et je n'aurais pas imaginé une seconde que, pour vous, cette disparition était la fin des idées et la stagnation intellectuelle de l'humanité.

Les Idées ne sont jamais venues de luttes intestines. La Corse et ses vendetta n'ont jamais produit une grande idée. Pour moi la pensée vient de l'action et doit retourner à l'action. Au XVIII^e siècle, l'humanité a travaillé à l'échelle de la planète Terre. Mais au XX^e siècle on peut envisager que ce sera à l'échelle du système solaire ; ce qui amènera une refonte complète de nos activités, nos techniques et nos conceptions.

—o—

A ce sujet je voudrais reprendre certains thèmes traités dans « Perspectives » par G. Lamizet.

J'admets que « l'individu, enfermé dans des limites d'une compétence restreinte, se trouve pris dans un ensemble qui le dépasse ». Mais c'est loin d'être une caractéristique de notre siècle. Cela est vrai depuis les origines de l'homme, mais l'homme en a été souvent inconscient et c'est justement, pour en sortir, qu'il a dû et doit se consacrer à la recherche scientifique.

Par contre, je ne vois pas pourquoi « il n'est plus possible à tous d'y avoir part ». Au contraire de plus en plus, tout travail réellement productif demande une connaissance accrue, tout travailleur doit faire évoluer les techniques de son métier et suivre les transformations galopantes qui ont lieu. A la fin du XIX^e siècle les études duraient jusqu'à l'âge de 12 ans pour les ouvriers, 25 ans pour les ingénieurs, les médecins... les bourgeois. Maintenant personne n'a jamais fini, il faut envisager l'enseignement permanent d'où un foisonnement énorme d'idées, de concepts, de généralisations. Mais cette évolution étant accélérée, il est vrai qu'aucun esprit ne peut réellement la dominer. C'est pour moi la preuve que la démocratie est une nécessité imposée par la réalité et non une vue utopique de l'esprit.

La recherche scientifique est un travail collectif et n'est plus à l'échelle d'un individu. On pouvait craindre que de petites communautés, hautement spécialisées forment des minorités aristocratiques qui, fortes de leurs connaissances, dominent le reste des humains. Mais ces communautés sont elles-mêmes dépassées ; elles estiment qu'elles ne forment plus « à proprement parler des savants mais seulement des manœuvres du travail scientifique ».

Cette réalité attriste les esprits orgueilleux et aristocratiques. Le surhomme ne pourra pas apparaître en maintenant la masse dans l'ignorance. L'humanité ne pourra se dépasser que par une œuvre collective où chacun, à sa petite place, aura apporté sa pierre.

Oui, en 1963, les chercheurs à la pointe du progrès sont noyés dans la mécanique quantique et les sciences humaines. Ils sont un peu comme les chercheurs du XVI^e siècle devant le mouvement des planètes. Leur connaissance est un fatras incommunicable parce qu'incohérent. Il leur faut mettre en évidence des faits fondamentaux qui seront à la base d'une nouvelle logique. Mais cette synthèse faite je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas communicable à tous aussi simplement que les lois de la gravitation.

Pour moi il y a des analogies frappantes entre les attaques actuelles contre la science, la science psychologique en particulier et les attaques des Eglises contre le système de Copernic ou plus justement d'Aristarque.

Au XVI^e siècle, l'homme et particulièrement la classe dirigeante, voulait se croire le centre du monde, son nombril et cette remise en place dans la cosmogonie lui abaissait trop son orgueil.

A l'heure actuelle la science commence à expliquer les mécanismes de la pensée, de la conscience et tous ceux qui ont inventé Dieu, pour croire qu'ils étaient faits à son image, tous ceux qui ne veulent pas se considérer un élément naturel du cosmos obéissant à ses lois, tous ceux qui veulent se croire le nombril du monde, son point alpha ou oméga vitupèrent la science. C'est une position des plus réactionnaires qui serait catastrophique si elle avait des chances de succès. Car le progrès scientifique se fera. Si la masse ne suit pas il se fera, beaucoup plus lentement mais il progressera quand même et il sera au service d'une aristocratie qui peut être dictatoriale et abrutir par orgueil ses alter ego.

Le rôle des démocrates c'est justement d'inciter la masse à suivre le peloton de tête, à le rejoindre et à l'aider dans son effort. Oui « personne ne peut savoir à la place d'un autre ». Il faut donc que tout le monde sache. Oui un homme « ne doit croire personne sur parole ». Il doit être capable

de refaire l'expérience d'autrui pour la vérifier, la compléter, s'il le juge nécessaire.

—0—

Il est symptomatique que la R.P. ressorte Simone Weil de ses cendres. Ce fut certes un esprit exceptionnellement intelligent mais qui a nié la réalité et a plongé dans le mysticisme pour au fond se tuer par le jeûne. Ce n'est pas elle qui a dit : « Le pape ? connais pas ! » et là, permettez-moi de dire que je ne suis pourtant pas du tout d'accord avec les Chinois.

En effet, j'estime que la mythologie chrétienne est une aberration regrettable de l'esprit humain et qu'il faut soigner, par la douceur s'entend, ceux qui en sont atteints. Dans le cas de Simone Weil, par exemple, pour lui sauver la vie. Mais il ne faut pas ignorer cette mythologie. Il ne faut pas pratiquer la politique de l'autruche. D'autre part il y a des milliers de chrétiens, et je comprends que l'on respecte particulièrement ceux qui vivent un christianisme humain et progressif. En tant que pauvre humain limité, je dois toujours défendre le point de vue qui me semble vrai mais en pensant toujours que c'est moi qui peut être dans l'erreur et que c'est l'autre qui défend l'hypothèse juste.

Pour en revenir à Jean XXIII il avait été contre Hitler il n'approuvait pas Franco, et son encyclique « Pacem in terris » exprime sur la paix des points de vue qui me semblent souvent évidents mais qui sont niés et combattus par de nombreux chrétiens, et d'autres il est vrai. Donc chapeau à Jean XXIII... autant qu'à Simone Weil.

**

Sur le lycée Simone Weil

D'un vétéran de l'athéisme :

Ceux qui illuminent parce qu'on a donné le nom de Simone Weil à un lycée de Saint-Etienne ne voient pas qu'ils apportent de l'eau au moulin clérical. Si Simone Weil ne s'était pas « convertie » on peut être sûr qu'on n'aurait jamais pensé à baptiser de son nom quoi que ce soit.

La nouvelle opposition algérienne

« Alerte aux militants révolutionnaires algériens : des cadres révolutionnaires viennent d'être arrêtés à Alger », tel est le titre d'un tract que nous avons reçu et qui est signé : « Un groupe de militants révolutionnaires réduits une fois de plus à la clandestinité ». Le tract est ainsi libellé :

Mohammed Boudiaf, le fondateur du CRUA, ainsi que d'autres cadres valeureux, qui ont tous assumé de grandes responsabilités pendant la guerre, viennent d'être enlevés par une police spéciale et mis au secret. Cette fois-ci, par une police de leur propre pays, alors que nombre d'entre eux sortaient il y a un an seulement des geôles colonialistes, pendant que d'autres ont contribué efficacement à la libération du pays.

Que reproche-t-on à ces militants ? Le pouvoir, après avoir nié pendant trois jours leur arrestation a été contraint aux aveux. On sait maintenant qu'hormis les quatre cadres cités dans la presse, de nombreux autres sont jetés en prison en secret, et y sont maintenus en application du décret des colonialistes sur l'état d'urgence. Pour tenter de justifier ces arrestations aux yeux du peuple algérien, on veut amalgamer ces hommes à l'« opposition » bourgeoise, alors que celle-ci est partie intégrante du gouvernement actuel et se trouve dans les ministères et les préfectures.

Où sont les comploteurs ? Les véritables comploteurs sont ceux qui ont déclenché la crise de l'été dernier. Ce sont ceux qui ont dressé les militants les uns contre les autres sous les yeux de l'impérialisme français et fait couler en abondance le sang algérien. Ce sont ceux qui font tirer depuis plusieurs mois sur les manifestations populaires et qui

s'effraient de l'actuelle exaspération des masses affamées et tenues à l'écart. Ce sont ceux qui font arrêter des révolutionnaires pour rassurer le néo-colonialisme français et ses complices algériens. Ce sont ceux, en un mot, qui ne reculent devant aucun crime pour usurper le pouvoir et continuer de tromper le peuple. Tous, ils sont actuellement du côté du pouvoir et au pouvoir.

Les véritables révolutionnaires ont choisi : de ne pas composer avec le pouvoir personnel ; d'être du côté du peuple contre ceux qui le trompent ; d'exiger qu'on donne la parole au peuple par l'établissement de la liberté de presse et de réunion, et par l'élection libre d'une véritable assemblée ; d'exiger une épuration authentique et non à rebours ; de refuser les compromissions actuelles avec le néo-colonialisme français et ses complices algériens ; de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour sauvegarder l'avenir de la révolution.

Militants, militantes, il est temps de réagir : exigez la libération de vos frères ; organisez-vous ; rejoignez la lutte clandestine ; reproduisez et diffusez ce tract.

COLECTIONS DE LA « R.P. »

Un camarade nous demande de lui procurer les numéros 5, 11 et 12 (de 1925), 54 de (1928) et 375 (de 1953). Ceux qui possèdent ces numéros en double, ou qui ne tiennent pas à les conserver sont priés de nous les adresser. Ils rendront service à ce camarade et à la caisse de la R.P.

EXPLOITS ET RÊVES CAROLINGIENS

Isolés sur leur Sinaï, engagés dans un dialogue avec leur Dieu tout puissant qui n'est d'ailleurs que la projection de leur propre grandeur, les Moïses de notre temps ne laissent rien entrevoir de leurs desseins futurs, pas même aux plus inconditionnels de leurs zéloteurs. En août 1939, le pacte Hitler-Staline tomba dans l'écrin de tous les Aragons de l'époque, dont la plume soulignait encore les appels à la croisade antihitlérienne. Le 14 juin 1941, Marcel Déat saluait les bienfaits du même pacte et la sagesse de Staline, alors que les armées d'Hitler se massaient à la frontière germano-soviétique, violée une semaine plus tard.

Les ministres... de notre Charlemagne sont-ils mieux traités que les aboyeurs staliniens ou hitlériens d'autrefois ? Sans doute la manière change. Un grand seigneur donne des ordres à son palefrenier ou son chauffeur, avec une politesse condescendante. Il y eut tout de même quelques surprises, au cours de conférences de presse présidentielles ; celle où des ministres européens du MRP entendirent bafouer les idées qu'ils avaient soutenues sans être contredits au sein du gouvernement ; celle où le ministre qui avait participé aux négociations avec la Grande-Bretagne apprit, en même temps que les journalistes, que son mandat était révoqué. La résignation de celui-ci fut peut-être plus éloquente que la démission de ceux-là.

Où en sommes-nous, après la tournée européenne du président Kennedy et le débarquement à Bonn de Charlemagne et sa suite ?

Depuis la fameuse conférence de presse du 14 janvier 1963, il n'y a aucun doute sur le but de la politique gaulliste : constituer une Europe continentale, où la France dominera, où l'Allemagne jouera le rôle de brillant second, d'où la Grande-Bretagne sera exclue, tant qu'elle ne rompra pas ses liens avec les Etats-Unis.

Toutes les discussions au sein du Marché Commun, lors de la conférence américano-européenne sur la révision des tarifs douaniers, toutes les difficultés de l'Alliance atlantique se présenteraient comme les effets directs de cette solennelle prise de position carolingienne.

On peut s'en tenir à cet aspect des choses. Ce qui ne signifie pas que nous acceptions cette interprétation de la conjoncture internationale, contraire a priori à nos thèses fondamentales. Le gaullisme n'a peut-être joué que le rôle de « révélateur » et trouve peut-être son explication dans sa position au point de convergence de lignes directrices. Nous avons déjà mesuré la force latente d'un antimécanisme qui se nourrit — par un paradoxe apparent — d'idéologies pseudo-révolutionnaires et de survivances nationalistes et réactionnaires. Sans doute les directives gouvernementales ont-elles provoqué ses manifestations les plus spectaculaires. Mais elles ne l'ont pas inventé.

L'éclat du 14 janvier fut-il un point de départ ou la fin en relief d'une première étape. Il ne faut pas oublier que ce nationalisme « carolingien » qui a soulevé la réprobation quasi-unanime de la presse occidentale (une grande partie d'ailleurs de la presse française, en dehors des organes d'opposition de ceux de la domesticité gouvernementale, se tenant dans une prudente réserve, avec des réticences et des objections plus ou moins franches) ne s'est pas élevé comme un barrage sur une route longue et droite.

Il a suivi et non provoqué la nouvelle politique économique de Kennedy, tendant à la libération

du commerce international. Il s'est dressé en face d'une Amérique dont la position dominante est menacée aussi bien par les prolongements du castroïsme, que par les armements nucléaires de l'URSS et l'inquiétant déficit de sa balance des comptes.

Il ne faut surtout pas simplifier le problème en attribuant une importance décisive aux idées et aux phrases impériales. On a voulu personnifier par le duo De Gaulle-Adenauer la résistance intransigeante à l'impérialisme moscovite, l'opposition à la coexistence symbolisée par la ligne directe Kennedy-Khrouchtchev. Charles et Karl s'affirmeraient comme les... « Chinois » de Kennedy. Il n'est pas assuré que le schisme communiste sépare les pacifistes des bellicistes. Il n'est pas plus assuré que l'axe Paris-Bonn (même s'il se révélait d'une solidité à toute épreuve) se fixe sur les « hérissons » de la résistance antikhrouchtchevienne.

Ce qui est vrai, c'est que Kennedy ne peut négocier avec Khrouchtchev qu'en s'appuyant sur l'Alliance atlantique, et particulièrement sur la fidélité de l'Allemagne au monde occidental. Tout ce qui contribue à fissurer le bloc occidental, à détacher l'Allemagne de l'Alliance atlantique renforce Khrouchtchev, gonfle ses prétentions et rend donc toute négociation impossible ou périlleuse.

Or, il est dans la presse « inconditionnelle » un organe qui entend révéler publiquement l'arrière-pensée carolingienne, en ne dédaignant pas la provocation directe. Le procédé déjà expérimenté reste d'une efficacité certaine. On laisse les publicistes « inspirés » aller aussi loin que possible, ce qui permet de compter, de classer et d'évaluer les réactions. La liberté de la presse — toujours formellement respectée — autorise des excès qui ne compromettent pas l'inspirateur et qu'il n'est pas utile de démentir et de désavouer.

C'est ainsi que le « *Nouveau Candide* » du 3 juillet 1963 publiait sous la signature d'Henri Marque un long article portant sur toute la page, en manchette, sous le sur-titre : *Contre offensive après le voyage de Kennedy*, ce titre sensationnel : *De Gaulle avertit les Allemands : Ou nous appliquons le traité franco-allemand ou c'est la fin de l'Europe.*

Dès les premières lignes, la menace implicite : *les dirigeants allemands se rendent-ils compte des efforts que la France a dû faire pour se surmonter elle-même et oublier le passé ?*

Et voici des révélations sensationnelles :

On a proposé à De Gaulle de venir à Bonn, avant Kennedy. Refus bien entendu. Et le général n'a pas « dissimulé ses griefs ». Le Parlement allemand a « dénaturé le traité de Paris, en l'affublant d'un préambule qui désavouait la politique française, tandis que le Ministre des Affaires Etrangères semblait s'accuser auprès des Anglais et des Américains ». Autre grief : le vice-chancelier a paralysé le Marché Commun en empêchant la discussion sur les problèmes agricoles.

C'est dans ce contexte qu'intervint la décision du Général de retirer la flotte française de l'Atlantique du commandement de l'OTAN. Sur laquelle, malgré les engagements formels, Bonn n'a pas été consulté.

Et l'interprète de la pensée magistrale souligne que le Général a voulu que cette décision soit « *jugée un peu provocante* » (sic !).

Passons sur les petites allusions assez perfides sur « l'Europe prenant décidément mauvaise tournure »... « L'Affaire Profumo éclabousse l'Angleterre. L'Italie connaît des crises semblables à celles

de la IV^e... l'Allemagne subit les incertitudes de l'inter-règne... »

Tandis que la France, n'est-ce pas, ignore les troubles et les convulsions...

Le plus amusant d'ailleurs, c'est qu'après avoir ainsi éclairé les intentions du Maître impérial on s'étonne des réactions des sénateurs américains dénonçant le « hiatus gaulliste ». Et voici la proclamation solennelle de l'anti-américanisme gaulliste : « *Croyez-moi, affirme De Gaulle, les Américains pensent surtout à la prospérité et à la grandeur de l'Amérique. Mais cette politique est de moins en moins l'intérêt de l'Europe. Les Européens sont en train de le comprendre et vous verrez que les Américains finiront par l'admettre.* »

Ce qui signifie clairement qu'il y a opposition entre la prospérité et la grandeur de l'Amérique et les intérêts de l'Europe. C'est-à-dire que celle-ci dirigée par la France (sic !) doit pour servir ses intérêts, s'opposer à la grandeur et à la prospérité de l'Amérique — au moins ne rien faire pour les favoriser. Il est en effet pas mal d'Européens qui le comprennent... en particulier les éléments les plus stupidement réactionnaires (l'OAS était violemment anti-américaine, ainsi que les plus notoires colonialistes belges). Il en est qui s'en félicitent... à Moscou peut-être, à Tirana certainement. Mais le jour où les Américains l'admettront, Kennedy (s'il est encore là), serait peut-être obligé de procéder à quelque « révision déchirante » des engagements pris pour la défense de l'Europe.

Passons sur l'attendrissante exaltation par le Général du nationalisme français. « *Les autres pays veulent soumettre les nations à leurs intérêts. La France pense à l'intérêt de tous. C'est la lumière du monde... !* » Il y eut certes des Français qui ont éclairé le Monde. L'un était à Ferney, ...tout près de la frontière suisse. L'autre ...à Guernesey, refusant de rentrer dans la France de Napoléon III ...ou à Bruxelles, ouvrant sa porte aux proscriptions de la Commune de Paris. Chaque fois que la France fut asservie à une politique de grandeur, sous Louis XIV, Napoléon I^{er}, Napoléon III, les esprits libres français ne purent « *éclairer le monde* »... que dans la sécurité de l'exil.

Recueillons encore un autre aveu : c'est bien parce que la Grande-Bretagne a refusé de s'associer à la politique nucléaire gaulliste que le Maître l'a exclue du Marché Commun. Pourquoi ? « *Parce qu'aux yeux du Général, la force de frappe est au moins autant un instrument d'émancipation à l'égard des Américains qu'une arme de dissuasion à l'égard des Russes* » (resic !)

★ ★

De Gaulle aurait toujours pensé que l'Amérique a besoin de l'Europe pour déverser le trop plein de sa production. On veut croire tout de même que les méditations du Maître ne lui inspirent pas de tels enfantillages. Le commerce extérieur des Etats-Unis ne représente qu'un faible pourcentage de la production totale américaine. Et les capitaux américains exportés en Europe — marshallisés ou privés — furent la cause essentielle — et restent un facteur important — de l'expansion européenne — favorisent donc, en fin de compte, la concurrence européenne aux industries américaines.

Mais il s'agit d'abord de l'Allemagne. Et pour résister au charme de Kennedy, la pression la plus forte devait être exercée par le gouvernement français. D'ailleurs, le Général peut se permettre de formuler un véritable ultimatum, « *car l'Allemagne ne peut plus se couper de la France, et si les représentants des gouvernements des Six ont été scandalisés par les prétentions françaises, ils sont convaincus que rien ne peut empêcher l'Eu-*

rope de se faire... avec la France ». Comme on affirme que le Maître ne tolérera pas que « *la France reste dans un Marché commun paralysé par l'obstruction allemande ou dilué dans une sorte de zone atlantique* », on peut conclure implicitement que l'Europe se fera et ne pourra se faire que sous direction gaulliste.

On écrivait cela le 2 juillet. Le 10 juillet, le même Henri Marque semble beaucoup plus réservé. Peut-être envisageait-il de composer en l'honneur du Maître, une ode épique, à la manière de Boileau :

« *Grand Roi ! cesse de vaincre ou je cesse d'écrire !* ».

Hélas ! Il faut s'en tenir à une prudente interrogation.

Echec ou succès à Bonn ? Tout se serait joué dans l'entretien secret entre le Général et le futur chancelier Ehrhard...

On est réduit à imaginer. Les commentateurs qualifiés semblent cependant convaincus que sur les questions économiques essentielles, on ne s'est accordé que pour constater les désaccords.

★ ★

Cependant Mongénéral a pour traduire ses arrière-pensées, un interprète officiel, plus qualifié que le plumitif du *Nouveau Gringoire*... pardon du *Nouveau Candide*. Son ministre de l'Information M. Peyrefitte a porté officiellement et publiquement des accusations insolites contre la politique américaine, en déclarant que « *l'Amérique était intervenue tardivement pendant les deux grandes guerres mondiales — qu'elle avait laissé la France seule en 1914 et en 1939, et que l'on n'était pas assuré que les successeurs de M. Kennedy respecteraient les engagements pris solennellement par celui-ci* ».

Ajoutez à cela une insinuation officieuse ! que l'Amérique, même sous Kennedy, pourrait revenir à une défense périphérique.

Il faut avoir un certain culot pour envisager une telle éventualité, après avoir tout fait pour liquider les bases américaines en France, après avoir soustrait la flotte française au commandement de l'OTAN et l'avoir concentré à Brest... face à l'Amérique. Ces gens sont indésirables dit-on... et on leur prouve... Et si voyant qu'on leur ferme la porte, après les avoir poussés dehors, ils envisagent de s'éloigner, on affirme tranquillement : « *Vous voyez bien que nous avons raison, ils ne veulent pas rester* ».

On a pu écrire, non sans quelque raison, que l'Angleterre, si elle avait proclamé en juillet 1914 son intention de défendre la neutralité belge aurait peut-être empêché l'action allemande d'août 1914. En 1939, le reproche ne se serait plus justifié. Le gouvernement britannique a pris avant la fin du premier semestre de 1939, l'engagement qu'il a tenu de garantir la Pologne.

Les Etats-Unis n'étaient liés à la France, par aucun engagement, ni en 1914, ni en 1939. Ils se sont engagés formellement à défendre l'Europe et plus précisément à ne tolérer aucun changement par la force du statut de Berlin. On a pu reprocher à la Grande-Bretagne de ne pas avoir pris d'engagement préventif en 1914. On ne pouvait lui reprocher en 1939. Et elle a tenu son engagement après la débâcle française de 1940... en offrant le micro de Londres à l'homme du 18 juin. Aucun précédent n'autorise un doute quelconque sur l'exécution par les Etats-Unis des engagements pris en 1945, confirmés à différentes reprises et particulièrement en juin 1963.

L'hebdomadaire américain « *Newsweek* » a publié le 9 juillet un éditorial de son directeur : M. John Hugues qui, sous le titre « *Recette française de la folie* » répond sévèrement et brutalement

au Ministre français. Réponse... sévère, mais juste. Sans doute les arguments formulés peuvent-ils nous heurter... nous qui n'avons pas renié notre approbation des accords de Munich de 1938. Cependant, il n'est pas contestable qu'en 1938 et en 1940 la France n'a guère tenu compte des traités qui la liaient à la Tchécoslovaquie et à l'Angleterre. Il n'était pas possible d'agir autrement. Mais alors, il faut convenir que le rapport des forces jouait contre la France... En des circonstances semblables, les prétentions gaullistes suffiraient-elles pour paralyser l'agresseur soviétique, sans le soutien de l'allié américain que l'on aura bafoué ?

Mais les références aux multiples exemples, depuis 1945 et surtout depuis 1958, de mépris des représentants français pour la solidarité atlantique et de leur hostilité déclarée aux initiatives, les moins contestables de l'ONU, nous semblent pertinentes, raisonnables et justes. Dans la plupart des derniers votes à l'ONU, la France se retrouve souvent aux côtés du bloc soviétique, presque aussi souvent aux côtés de l'Afrique du Sud et du Portugal. Il est regrettable que des Français qualifiés, même antigauillistes, n'osent le dire avec assez d'éclat. Tant pis pour eux et pour nous, si un Américain le dit à notre place. Et il est également vrai qu'en envisageant une alliance entre la France nucléaire et l'Allemagne non-nucléaire, le gaullisme pratique la discrimination qu'il reproche aux Américains, sans pouvoir la justifier par l'écrasante supériorité des Américains, sans tenter de la tempérer par un profit de direction multinationale (car le gouvernement allemand n'a que le droit en ce domaine de subir les décisions gaullistes).

**

Les amis qui me reprochaient mon excès de sensibilité philoaméricaine veulent-ils admettre aujourd'hui qu'il ne s'agit pas d'adhérer au parti américain, mais de combattre le parti délibérément anti-américain, de disperser la cohue anti-américaine. En nous opposant à la germanophobie inspirée par Moscou, nous n'avons nullement pris parti pour Adenauer. Nous ne sommes pas plus pour Kennedy en dénonçant le nationalisme carolingien. Nous reprenons tout simplement la tradition illustrée par Jaurès jusqu'à son assassinat, reprise héroïquement par Romain Rolland et Monatte dès les premières semaines de la guerre de 1914. La presse chauvine accusait Jaurès de travailler pour le Roi de Prusse et le représentait coiffé d'un casque, à pointe. Au Comité Confédéral National, les partisans de l'Union sacrée lançaient à Monatte et à Merrheim : « Vos amis les Allemands... » On espérait ainsi terroriser les défenseurs de la Paix, avant et pendant la guerre. Espoir déçu, car ces hommes n'ont jamais cédé aux mensonges triomphants qui passent... On souhaiterait autant de fermeté, aussi peu de ménagements chez tous ceux qui sont aussi convaincus que nous de la nocivité de la politique de « Sa grandeur ».

Certes les problèmes économiques qui se posent échappent à la simplification des propagandes gouvernementales. Il était d'ailleurs facilement prévisible que l'adaptation de l'Amérique et de l'Europe à une politique économique radicalement nouvelle, à un changement d'orientation aussi décisif que le furent au cours du XIXe siècle le passage de la Grande-Bretagne au libre échange, puis sa réaction impérialiste... soulèvent de multiples difficultés entre les Etats et à l'intérieur des Etats. Que l'agriculture représente le secteur le plus vulnérable, celui où des structures archaïques résistent avec le plus de succès à une industrialisation nécessaire, on ne peut évidemment pas s'en étonner. Encore pourrait-on éviter les

frauduleuses déformations. A lire la presse, on croirait que l'Allemagne veut imposer des prix agricoles supérieurs à ceux de la France. Alors qu'elle ne peut VIVRE que grâce aux importations de produits agricoles et qu'on veut lui imposer de les acheter d'abord en France, à des *prix nettement supérieurs aux cours mondiaux*. Il est prévu que l'on fixera des minima valables dans tout le Marché Commun et que pour chaque tonne reçue de l'extérieur, l'Etat importateur payera une ristourne égale à la différence entre le prix minimum du Marché Commun et le prix réel sur le marché mondial. Mais quelle sera l'utilisation des capitaux ainsi accumulés ?

L'agriculture allemande est sans doute beaucoup plus artificielle, donc beaucoup plus « protégée » que l'agriculture française.

Différence quantitative et non qualitative. Sans protection de l'Etat, les agriculteurs allemands seraient ruinés ; mais la grande majorité des paysans français ne pourraient survivre. Des raisons sociales, respectables, motivent cette protection. Mais c'est vrai pour l'Allemagne aussi... d'autant plus que « le retour à la terre » permet de supporter la charge exorbitante des millions de réfugiés venus d'Allemagne orientale ou des autres provinces arrachées à l'ancien Reich.

Les discussions sur les tarifs douaniers entre l'Amérique et l'Europe étaient généralement prévisibles. On peut, sans être délibérément gaulliste, s'inquiéter des exportations de marchandises et de capitaux américains, on peut aussi s'étonner des restrictions, maintenues par l'administration Kennedy, aux importations européennes en Amérique.

Mais notre attention se porte à nouveau sur les causes réelles du double phénomène.

Les syndicats américains peuvent-ils accepter que l'infériorité des salaires européens favorise la concurrence des importations européennes ?

Est-il exact que le mouvement des capitaux américains vers l'Europe — compensé d'ailleurs dans une mesure de plus en plus grande par le maintien ou le retour en Amérique de bénéfices réalisés en Europe par des capitalistes américains ou en Amérique par des capitalistes européens — est déterminé par trois causes essentielles ?

1. *La fiscalité américaine plus lourde que la fiscalité européenne.*

2. *Le taux de l'intérêt plus élevé en Europe qu'aux Etats-Unis.*

3. (The last, not the least) *L'infériorité des salaires européens.*

Ce qui devrait alimenter les débats au sein de l'Internationale ouvrière, ce sont les causes permanentes et non les effets provisoires et variables.

Mais qui pense encore en internationaliste, parmi les syndicalistes français et européens ? Jamais les frontières n'ont paru aussi fragiles. Jamais il n'y eut interpénétration aussi serrée, aussi étendue des intérêts de tous les peuples du Monde. Jamais l'idée internationaliste ne fut réduite à une aussi faible résonance au sein des organisations ouvrières.

Serons-nous seuls encore une fois à proclamer : Entre Kennedy, De Gaulle, Khrouchchev... nous choisissons l'Internationale !

Roger HAGNAUER.

Quand les ouvriers cherchent à mettre un frein au surtravail par une hausse des salaires, ils ne font que remplir un devoir envers eux-mêmes et envers leur race.

KARL MARX.

CUBA ET LE RÈGNE DU DROIT

« La Règle du droit a disparu de la vie cubaine. » Telle est la dure conclusion à laquelle la Commission internationale des juristes est arrivée dans un rapport de près de 270 pages récemment publié, et intitulé « Cuba et le règne du droit ». On sait que la Commission internationale de juristes est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie B auprès du Conseil Economique et social des Nations Unies et qui a pour but de « promouvoir la primauté du droit dans toutes ses manifestations concrètes ». Elle est composée d'éminents juristes des pays libres d'Asie, d'Afrique, d'Europe et des Amériques. Son Secrétaire général est Sir Leslie Munro, ancien Président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En janvier 1959, la Commission s'était félicitée de voir Fidel Castro renverser la « dictature cruelle et répressive » de Batista. Mais en août 1959 déjà, la Commission commençait à s'inquiéter de la « situation précaire de la règle de droit » à Cuba.

La Commission a estimé nécessaire de commencer son rapport par une étude des caractéristiques politiques, sociologiques et économiques pertinentes de Cuba. Contrairement aux assertions de Fidel Castro, cette étude révèle qu'en décembre 1958, Cuba ne pouvait être considéré comme un pays arriéré menacé d'effondrement économique et traversant une crise sociale dangereuse. Le pays, qui est exceptionnellement riche en richesses naturelles, témoignait d'un degré remarquable de développement économique et social. Le niveau de vie s'améliorait constamment.

Des missions d'experts internationaux qui ont procédé à Cuba à différentes époques ont reconnu :

- 1) que l'économie cubaine, loin d'être au bord de la ruine, se développait rapidement ;
- 2) que la spécialisation des hommes d'affaires et des travailleurs cubains, favorisée par les investissements de capitaux étrangers, entraînait une diversification progressive de l'économie ;
- 3) que les principaux obstacles à un développement économique encore plus rapide résidaient dans la malhonnêteté de l'administration et les procédés illégaux des pouvoirs politiques ;
- 4) qu'une fois supprimée cette immoralité des pouvoirs publics, Cuba se développerait à une allure beaucoup plus rapide grâce à son potentiel économique.

Cuba était le principal producteur et exportateur de sucre du monde, « S'agissant du commerce extérieur, la position concurrentielle de Cuba sur le marché international se trouvait considérablement renforcée par la politique des Etats-Unis, qui achetaient un contingent annuel fixe de sucre à un prix supérieur à celui du marché international. » En ce qui concerne les intérêts étrangers dans l'industrie sucrière cubaine, sur les 161 sucres en activité en 1958, « une seule, représentant 0,27 % de la production était propriété française ; trois, représentant 0,95 % de la production, étaient propriété espagnole, et 36, représentant 36,65 % de la production, appartenaient à des maisons américaines. Le capital cubain contrôlait 121 sucres, représentant 62,13 % de la production. »

Parmi les pays d'Amérique latine, Cuba était l'un des plus avancés, surpassé seulement par l'Argentine, l'Uruguay et le Costa-Rica. Il est intéressant de noter que le pourcentage moyen des habitations cubaines pourvues d'une salle de bain (42,8 %) était supérieur à celui de la France (10,4 % en 1954) et du Danemark (31,6 % en 1955).

La principale faiblesse de Cuba était d'ordre politique. Depuis l'indépendance du pays (1898), la vie politique cubaine a été marquée par la violence et le mépris des formes légales. La démocratie politique n'y a régné qu'à de courts intervalles. C'est au cours d'un de ces intervalles qu'a été promulguée la Constitution de 1940, qui réalisait les aspirations démocratiques du peuple cubain et que caractérisait une philosophie économique et sociale avancée. Cuba a joui en 1951-52 d'une brève période de démocratie authentique à laquelle mit fin le coup d'Etat du 10 mars 1952, dirigé par Fulgencio Batista, qui resta dès lors au pouvoir pendant près de sept ans. La corruption et l'illé-

galité des régimes antérieurs, qui étaient l'un des traits les plus marquants de la vie publique cubaine, furent portées à leur comble sous la dictature de Batista.

Avec le monde libre, le peuple cubain salua avec satisfaction le triomphe du mouvement révolutionnaire du 6 juillet, dirigé par Fidel Castro. Mais Castro et son groupe, restreint mais dynamique, de partisans, y compris les communistes et sympathisants, ne tardèrent pas à entreprendre la transformation de Cuba en un Etat communiste. Ils « éliminèrent peu à peu les groupements démocratiques déjà faibles et inorganisés qui s'opposaient à l'établissement d'un régime totalitaire ». L'opposition « fut traitée avec la même rigueur que celle qui avait été réservée aux suppôts de Batista ». La plupart des dirigeants et fondateurs du mouvement castriste du 26 juillet sont aujourd'hui en prison ou en exil.

Au début, Castro avait promis de remettre en vigueur la Constitution de 1940. Après qu'il eut pris le pouvoir, la Constitution fut bien rétablie, mais ce rétablissement ne fut que de courte durée. Après avoir été révisée cinq fois au cours des cinq premières semaines du règne de Castro, la Constitution fut remplacée, le 7 février 1959, par la « Loi fondamentale ». La Loi fondamentale elle-même fut modifiée seize fois entre le 7 février 1959 et le 23 août 1961. Après avoir examiné, dans sa deuxième partie, les modifications constitutionnelles introduites par le régime castriste, le rapport arrive aux conclusions suivantes :

« Toutes les modifications apportées à la loi fondamentale révèlent un dessein unique : celui de concentrer un pouvoir arbitraire entre les mains du groupe dirigeant. D'une part, toutes les dispositions légales garantissant la liberté, les biens et la vie des citoyens cubains sont éliminées. De l'autre, le nombre de personnes tombant sous le coup des dispositions relatives aux délits contre-révolutionnaires augmente constamment. La même politique est suivie en ce qui concerne la gestion des fonds publics. Les moyens légaux de contrôler cette gestion sont peu à peu supprimés cependant que le gouvernement se voit accorder des pouvoirs de plus en plus étendus... »

La troisième partie du rapport traite des dispositions matérielles et de procédure de la nouvelle législation pénale cubaine. Cinq des modifications constitutionnelles sus-mentionnées avaient trait au droit pénal et ont introduit les changements suivants : la rétroactivité des lois pénales peut jouer au détriment de l'accusé ; la peine de mort peut être prononcée pour toute une série de délits politiques ; la confiscation totale des biens peut être ordonnée contre les délinquants politiques par un tribunal aussi bien qu'après une procédure administrative extra-judiciaire ; les individus inculpés de délits politiques sont privés du droit d'habeas corpus ; les personnes inculpées de délits politiques n'ont pas la possibilité de saisir la Cour suprême du pays des atteintes portées aux garanties proclamées dans les lois constitutionnelles.

La législation pénale du régime castriste a visé principalement à supprimer toute opposition politique. L'appareil répressif du régime a été progressivement développé et perfectionné. L'extension considérable donnée à l'application de la peine capitale a donné à sa législation un caractère terroriste.

Le rapport conclut pour terminer :

« Des violations de la règle de droit ont été commises à Cuba dès le début même du régime castriste... Ces violations survenues à l'origine du régime castriste ont souvent été excusées, même par des démocrates modérés et authentiques, comme des « mesures exceptionnelles » répondant à des « situations exceptionnelles ». Cependant l'illégalité qu'elles ont créé a pris une ampleur croissante et les mesures de répression « exceptionnelles » n'ont pas tardé à s'appliquer à d'autres opposants que Batista et ses séides. En moins de trois ans, la plupart des dirigeants démocratiques qui portaient la responsabilité des premières atteintes à la règle de droit étaient en exil, en prison ou exécutés... »

LES FAITS DU MOIS

-
- SAMEDI 1^{er} Juin.** — Désaccord entre les Six sur les contacts avec la Grande-Bretagne.
Au Sud-Vietnam, manifestations bouddhistes. Congrès S.F.I.O. à Issy-les-Moulineaux.
- DIMANCHE 2.** — Fin du congrès S.F.I.O. qui, par 2.198 mandats sur 3.150 adopte les thèses de Guy Mollet.
- LUNDI 3.** — Huit Canadiens français, partisans de l'autonomie de Québec, arrêtés pour action terroriste.
- JEUDI 6.** — Emeutes d'origine religieuse en Iran.
- VENDREDI 7.** — Violentes bagarres raciales à Lexington (Caroline du Nord - Etats-Unis) : un Blanc tué.
Claude Bourdet quitte France-Observateur.
- SAMEDI 8.** — Congrès de la Confédération Générale des Cadres.
- DIMANCHE 9.** — Balmigère, communiste, réélu député de l'Hérault par 23.900 voix contre 14.473 à l'U.N.R., grâce à une campagne en sa faveur du socialiste Jules Moch.
- LUNDI 10.** — Le gouvernement irakien reprend la lutte contre les Kurdes.
Harold Wilson, leader travailliste à Moscou.
- MERCREDI 12.** — Aux Etats-Unis : assassinat du dirigeant Noir Evers au Mississippi ; le gouverneur de l'Alabama s'incline devant la décision fédérale contre la ségrégation scolaire.
Voyage du président de Gaule en Charente.
Le gouvernement établit le statut des objecteurs de conscience.
- JEUDI 13.** — Au Laos, le Pathet Lao, communiste bombarde une ville du Sud.
Congrès de la C.F.T.C. à Issy-les-Moulineaux. Incidents à Béziers provoqués par les viticulteurs.
- VENDREDI 14.** — Lancement d'un nouveau cosmonaute soviétique.
L'Assemblée Nationale, par 325 voix contre 107 et 42 abstentions, ratifie le traité franco-allemand.
- SAMEDI 15.** — 3.000 Noirs de Washington manifestent contre la ségrégation.
Bagarres entre lycéens à Fort-de-France (Martinique).
A l'O.N.U. vote contre le refus de l'U.R.S.S. et de la France de participer à la dépense des « casques bleus » au Congo.
Grève des agents de la navigation aérienne.
- DIMANCHE 16.** — Envoi dans l'espace de la première femme cosmonaute soviétique.
Démission de Ben Gourion, Premier Ministre israélien.
- LUNDI 17.** — L'U.R.S.S. condamne l'action du gouvernement d'Irak contre les Kurdes.
- MARDI 18.** — Le Parti socialiste italien, malgré Nenni, refuse de soutenir un gouvernement Aldo Moro.
Les pays africains se retirent de la Conférence Internationale du Travail de Genève, pour protester contre la présence de l'Afrique du Sud.
- MERCREDI 19.** — Accord de coopération entre l'U.R.S.S. et la République Arabe Unie.
- JEUDI 20.** — Message du Président Kennedy au Congrès américain contre la discrimination raciale.
L'Allemagne fédérale augmente les crédits d'indemnisation aux victimes du nazisme, portés à 29 milliards de marks.
Etat de siège prorogé en Turquie.
A Lyon, congrès des producteurs de céréales.
A Constantine (Algérie) des militaires tirent sur des manifestants chômeurs.
- SAMEDI 22.** — L'Allemagne orientale crée une zone interdite le long du mur de Berlin.
On annonce officiellement que la France retire sa flotte atlantique de l'organisation de P.O.T.A.N.
90 % des ouvriers de Sud-Aviation rejettent les propositions de la Direction.
Le délégué américain à l'O.I.T. demande l'exclusion de l'Afrique du Sud.
Manifestation à Lorient pour maintenir en activité les Forges d'Hennebont.
- DIMANCHE 23.** — Le Président Kennedy arrive à Bonn (Allemagne fédérale).
Conseil national du P.S.U. à Paris, la direction est confiée à un bureau de 6 membres.
- LUNDI 24.** — Arrestation en Algérie de M. Boudiaf, ancien vice-président du G.P.R.A.
Constitution du gouvernement italien Leone.
- MARDI 25.** — Le Conseil Municipal de Paris élit un bureau composé d'un président U.N.R., de 2 communistes, de 2 socialistes, 1 P.S.U., 1 M.R.P., 1 centre républicain, 2 indépendants.
- MERCREDI 26.** — Visite du Roi du Maroc Hassan II à Paris.
Le président Kennedy acclamé à Berlin-Ouest.
Grèves surprises à la R.A.T.P.
A Moscou, congrès international des femmes : incident sino-soviétique.
M. Tschombé n'est plus chef du gouvernement katangais.
Accord d'association entre la Turquie et le Marché commun.
- JEUDI 27.** — Nouveaux accords financiers franco-algériens.
Grèves à la R.A.T.P. sur invitation du syndicat cégétiste et du syndicat autonome des chefs de train.
- SAMEDI 29.** — Khrouchtchev se rend à Berlin-Est.
Moscou expulse 3 diplomates chinois.
La direction de Sud-Aviation décide de fermer ses usines de Toulouse.
- LUNDI 1^{er} JUILLET.** — Arrivée à Rome du président Kennedy.
M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U. se rend en Hongrie.
Tito réélu président de la République Yougoslave.
A Genève, le Conseil d'administration du B.I.T. condamne l'apartheid.
- MARDI 2.** — Violentes manifestations paysannes à Avignon contre l'importation des fruits et légumes d'Afrique du Nord.
- MERCREDI 3.** — Décisions gouvernementales d'arrêt des importations de fruits et légumes.
Grève de 24 heures aux Usines Peugeot de Montbéliard suivie par 20 % des ouvriers.
Le Roi des Belges refuse la démission du cabinet Théo Lefèvre.
- JEUDI 4.** — Projet de loi fixant le statut des objecteurs de conscience.
De Gaule et plusieurs ministres se rendent à Bonn.
Par 40 voix contre 23 le Portugal est exclu de la conférence internationale de l'Instruction publique réunie à Genève.
- VENDREDI 5.** — Arrivée à Moscou de la délégation chinoise pour la confrontation communiste sino-soviétique.
A Alger célébration de l'anniversaire de l'indépendance.
Reprise du travail aux usines Sud-Aviation de Toulouse.
- SAMEDI 6.** — Fin du conflit au groupe Neyrpic de Grenoble.
Le gouvernement italien Leone obtient la confiance du Sénat par 133 voix contre 110 et 3 abstentions.
- DIMANCHE 7.** — Elections présidentielles en Argentine : net recul des péronistes.
A Pékin, grand meeting pour fêter les « expulsés » de Moscou.
Ouverture à Paris du congrès du Syndicat National des Instituteurs.
- MERCREDI 10.** — L'U.R.S.S. prend officiellement la défense des insurgés kurdes d'Irak.
Grève des cheminots au Maroc.
- JEUDI 11.** — Ben Bella dénonce les 10.000 complo-teurs qui en veulent à son régime en Algérie.
- VENDREDI 12.** — Les trois C.G.T. décident un arrêt de travail le 17 juillet pour défendre le droit de grève.
- DIMANCHE 14.** — La « Pravda » rompt le silence sur le conflit idéologique entre l'U.R.S.S. et la Chine.
- LUNDI 15.** — Conférence russo-anglo-américaine à Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires.

VOUS POUVEZ ENCORE VOUS PROCURER :

LA CHINE
par Robert LOUZON

PRIX : 4 Fr.

TROIS SCISSIONS SYNDICALES
par Pierre MONATTE

PRIX : 6,90 Fr.

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 6 Fr.

L'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 9,45 Fr.

En vente à la « Révolution Proletarienne » - C.C.P. 734-99 Paris

LES BROCHURES DE L'UNION DES SYNDICALISTES :

L'ACTUALITÉ DE LA CHARTE D'AMIENS
par Roger HAGNAUER

PRIX : 1 Fr.

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?
par Pierre DICHAMP

PRIX : 1 Fr.

LE SYNDICALISME LIBERTAIRE ET LE "WELFARE STATE"
par Evert ARVIDSSON

PRIX : 2 Fr.

PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE
par Louis MERCIER

PRIX : 3 Fr.

REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION A CUBA

PRIX : 3 Fr.

Commande à R. MARCHETI, 103, rue Orfila, Paris 20°
C.C.P. 7473-08 Paris